الجهاد الفريضة الغائبة

Muhammad 'Abdus Salam Faraj

"Et expulsez les juifs et les chrétiens de la Péninsule Arabique"
Hadith Prophétique

L'Obligation Absente

Traduit en français par 'Abdallah Ibn 'Abdallah

AlMourabitine.com Publications

Al Farida Al Gh ibah

Jihad, l'obligation absente

« Et expulsez les juifs et les chrétiens de la Péninsule Arabique »
Hadith Prophétique

De la plume de
Muhammad 'Abdous Salam Faraj

Publié et annoté par Abou Umamah

Traduit en français

Par 'Abdallah Ibn 'Abdallah

Le Jihad, l'Obligation Absente

Table des matières

Note de l'éditeur

Ce travail a été au départ publié en Arabe puis a été republié par la suite en plusieurs occasions. Cependant, c'est la première fois que ce travail vraiment révolutionnaire est produit en langue anglaise. Comme avec la multitude des écrits musulmans, ils étaient et sont en langue arabe.

Le livre est révolutionnaire non pas seulement à cause du sujet traité mais aussi par la nature du titre qui illustre avec tant de clarté à quel point l'obligation de combattre pour la cause d'Allah est réellement absent et oublié – excepté par quelques lions et épées d'Allah. Ramener le désir du Jihad et établir la loi d'Allah sur terre sera sûrement une mesure révolutionnaire pour les musulmans d'aujourd'hui.

Donc quand un livre comme celui-ci est mis à la disposition des lecteurs en langue anglaise, le négliger devient un grand tort à l'obligation islamique de recherche du savoir bénéfique comme le dit le Hadith du Prophète :

« Rechercher le savoir est une obligation pour tout musulman ». [1]

Cela cause aussi un grand préjudice à soi même – sous la forme d'une humiliation en cette vie, en ne mettant pas en pratique ce qui a été clarifié et confirmé des textes, en étant ainsi dominés par les ennemis d'Allah, comme l'a confirmé le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) : « Une *nation n'abandonne pas le Jihad dans le chemin d'Allah sans être humiliée.* » [2]

Mais aussi de mourir et de rencontrer le Créateur et de faire face à Sa colère et de nourrir le feu dont le combustible sont les hommes et les pierres, comme Il nous le dit :

« **Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtiera d'un châtiment douloureux et vous remplacera par un autre peuple… »[3]**

Il ne fait aucun doute que tous les sujets traités dans ce travail son de la plus haute importance pour ceux qui font attention de vivre et de mourir selon l'Islam. Plus loin, Allah nous a dit :

« **Entrez en plein dans l'Islam, et ne suivez point les pas du diable, car il est certes pour vous un ennemi déclaré… » [4]**

IL est donc impératif, et il nous a été ordonné, de suivre tous les devoirs et obligations de l'islam et non pas de choisir et de ne prendre que certaines parties de la religion qui s'avèrent conformes à nos faibles désirs. On doit faire attention aux mots du Miséricordieux quand Il dit :

« **Croyez-vous donc en une partie du Livre et rejetez-vous le reste? »[5]**

En vérité, la prière a été prescrite à des heures spécifiques, la zakat est obligatoire pour ceux qui réunissent les conditions après un an, le jeune est obligatoire durant le mois de Ramadan et le Hajj est obligatoire une voix dans sa vie pour quiconque en a les moyens. La célèbre Fatwa de nos salafs, et parmi eux le Sheikh Al Islam Ibn Taymiyyah, a dit : « Quant à l'ennemi agresseur qui détruit la religion et la vie, rien n'est plus obligatoire après la foi que de le repousser. »

Ainsi il apparaît que les devoirs islamiques doivent être accomplis aux moments spécifiés. L'obligation du Jihad n'est pas différente. En fait c'est le Jihad qui défend les devoirs mentionnés ci-dessus et les gens qui les accomplissent, comme le déclarent les mots d'Allah :

« **Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué. Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). »[6]**

Et les mots du Noble Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) clarifient le rang du Jihad et même comment il protège le pilier central de la prière ainsi que la religion de l'islam elle-même : « Ce qu'il y a de plus *important c'est l'islam, son pilier c'est as-Salat (la prière), et thirwat us-Sanaamih [7] (le point le plus haut) c'est le Jihad dans le chemin d'Allah. »[8]*

Il est logique qu'à l'heure de la prière nous commencions la prière, qu'au moment du jeune nous jeûnions et qu'au moment du Jihad nous nous levions et combattions :

« **Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus de Fitna [9] et que la religion soit entièrement à Allah. »[10]**

A quelle époque sur la terre le Jihad a-t-il été plus nécessaire qu'en ce moment, quand les ennemis de l'islam cernent nos terres comme des loups, y prenant ce qu'ils souhaitent ?

La Loi du Noble Livre et la voie prophétique sont tout sauf un rêve et sont totalement ignorées par les dirigeants fantôches des pays musulmans (qui ont vendu au malin et à ses serviteurs leur au-delà et leur dounya (la vie de ce monde)), sauf dans les montagnes marquées par la guerre d'Afghanistan, dans les villages bombardés de Tchétchénie, les jungles reculées des Philippines et bien d'autres terres encore.

Quand l'honneur de la femme musulmane peut lui être volé sans aucun signe de protection, et que la gorge de son enfant est tranchée pour que l'ennemi ne « gaspille pas ses munitions » ! Quand les prisons du monde musulman et koufar sont remplies d'hommes et de femmes dont le crime n'est autre que l'acceptation des mots du miséricordieux :

« …à **qui ils ne leur reprochaient que d'avoir cru en Allah, le**

Puissant, le Digne de louange… »[11]

Si ce n’est pas maintenant le temps du Jihad, O fils d’Adam… alors quand ?

Abou Oumama – 1420 AH

Invocation pour les Moujahidin

En fin, alors que ce livre s'en va à l'imprimerie, nous nous souvenons de notre famille qui combat partout sur le globe et en particulier en Tchétchénie et en Palestine, et nous implorons Allah avec cette prière :

« O Allah Toi Qui a révélé le Livre, Toi qui récompense au moment du compte final,
Toi qui détruit les confédérés. O Le plus Puissant, O Le plus Magnificent ! O Allah, en vérité nous te demandons de dévier leurs armes (aux ennemis) de nos combattants, de faire trembler la terre sous leurs pieds et de frapper leurs cœurs de terreur. O Allah, paralyse leurs soutiens, aveugle leurs yeux et envoie leur la désintégration et la maladie. O Allah divise les, disperse leur unité, fait naître de grosses discordes dans leurs rangs et fait les fuir vers leur destruction. Montre nous de Tes merveilles et de Ta force afin que Tu leur infliges (des pertes) et que tu fasses d'eaux un exemple pour ceux qui sont insouciants. O Allah accélère leur défaite et fait de leurs richesses un butin de guerre pour les musulmans. »

« O Allah accorde l'aide et la victoire à nos frères – les Moujahidin (partout dans le monde en général, et en particulier en Tchétchénie et en Palestine – parmi les peuple des pays et les assistants) - unis leurs rangs et rassemble les sur les mots de la vérité. O Allah, dirige leur but et renforce leurs soutiens, raffermis-les, envoie sur eux ta sérénité, guéris leurs cœurs, guide les tous vers ce qui est bon et fais que nous (qui sommes assis à la maison) rejoignons leurs rangs, O Toi qui réponds aux invocations. »

O Allah, donne leur l'autorité et le gouvernement et aide les avec Tes armées des cieux et de la terre, O Seigneur des Mondes. »

Paix et bénédictions d'Allah sur Son Messager, sa famille et ses compagnons.

A propos de l’auteur

Muhammad ‘Abdous Salam Faraj est né en 1952 à Al-Bahirah ad-Dalanjat en Egypte. Il était ingénieur électricien de profession à l’université du Caire. On dit qu’il était l’émir de Tandhim Al-Jihad depuis 1979 et qu’il a apporté Khalid Al-Islambouli en son sein, en 1980.

C’était l’époque où les légions des infâmes dirigeants d’Egypte exécutaient leur répression brutale contre le mouvement islamique. Ce qu’ils firent après avoir signé des traités inconditionnels et sans précédent avec l’état illégitime d’Israël récoltant ainsi l’animosité des musulmans. En fait, en écrivant « l’obligation absente » l’auteur de ce livre est devenu un label pour le mouvement islamique en Egypte avec Sayyid Qutb et Sheikh ‘Umar Abdur Rahman.[12] Ces noms se caractérisaient par une cause, se lever et appeler à la vérité de l’islam même au prix de leurs vies.

Muhammad ‘Abdous Salam Faraj, ainsi que ses deux compagnons, a été condamné à mort et exécuté par pendaison par le régime pharaonique dirigé par Housni Moubarak, à la prison de Baab al-Khalq au centre du Caire le 15 avril 1982. Qu’Allah déverse Sa Miséricorde sur Muhammad ‘Abdous Salam Faraj et sur ceux qui ont été tués avec lui. Une de ses citations reste : « Apportez la nouvelle aux juifs : l’armée de Muhammad est de retour ! » Nous sommes en route pour Jérusalem. » L’année qui a précédé son exécution a vu l’assassinat du président Anwar Sadat par Khalid al-Islambouli qui aurait dit : « J’ai tué Pharaon. »

« **Le moment n'est-il pas venu pour ceux qui ont cru, que leurs coeurs s'humilient à l'évocation d'Allah et devant ce qui est descendu de la vérité [le Coran]? Et de ne point être pareils à ceux qui ont reçu le Livre avant eux. Ceux-ci trouvèrent le temps assez long et leurs coeurs s'endurcirent, et beaucoup d'entre eux sont pervers. »[13]**

Note des traducteurs

Louanges à Allah que nul ne peut atteindre dans Sa Gloire et Sa Puissance. Louanges à Allah à Qui appartiennent véritablement la Toute Puissance et les ultimes arguments. Louanges à Allah qui nous a guidés à cette sublime religion de splendeur, de douceur et de gloire qu'est l'Islam.

Que Ses saluts et Ses bénédictions soient sur notre cher Prophète Muhammad, l'aimé, le bien aimé, dont la grandeur s'est manifestée par ses actes. Quant à ceux qui le critiquent et dont la vilenie s'est manifestée par leurs bouches, ce qu'ils ont accompli en secret sera dévoilé le jour dernier. Ce jour là, leurs critiques seront pour eux sources de remords et on verra alors qui occupera la position d'excellence auprès du Seigneur et qui occupera la place humiliante!

Aujourd'hui, les musulmans vivent des jours douloureux mais notre communauté connut par le passé des jours bien pires encore.
L'opinion générale est qu'il en est fini de l'Islam et que les musulmans ont été écrasés.
Mais non ! Et j'en fais le serment par Celui Qui tient mon âme entre Ses Mains Bénies. Les jours de gloire arrivent. L'Islam en force pénétrera dans le cœur de tous les foyers du monde, fussent-ils au plus profond de la terre ; de même que Rome sera conquise ; n'en déplaisent aux mécréants qui nuit et jour n'ont de cesse de combattre la religion divine par tous les moyens possibles. C'est ce que nous a rapporté notre Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui), le Véridique et cela arrivera sans aucun doute.

Nous avons traduit ce livre tout d'abord pour mettre à la disposition du public francophone une science cachée, puis parce que ce livre a une immense réputation et qu'il lui est fait référence dans plusieurs conflits actuels. Il faut donc en connaître le contenu pour ne plus avoir de prétexte d'ignorance.

Mais surtout, il a été traduit comme annonce de bonnes nouvelles pour la communauté musulmane à qui on a effacé toute trace de son histoire afin de la priver de références.
Histoire dont nous vous suggérons l'étude, ainsi que celle de la vie de nos pieux ancêtres, puisse Allah les couvrir de gloire le jour du Qiyama et avilir ceux qui les salissent. Vous y trouverez des récits épiques qui vous rempliront de fierté et d'admiration et dont vous ne trouverez l'équivalant dans l'histoire d'aucune autre communauté. Et, ces ancêtres ne luttaient que pour la Gloire du Seigneur et pour que les gens l'adorent comme Il mérite d'être adoré, Gloire à Lui.

Nous vous demandons, O musulmans, de ne pas désespérer à cause de ce qui nous touche car telle est la volonté du Miséricordieux et l'essence même de la vie. Avoir confiance en Son Décret et surtout travailler pour l'Islam et sa propagation par les excellentes manières et comportements est la condition

sine qua non pour que nous ayons juridiquement le droit de vivre dans ces pays qui ne sont pas les nôtres.
Soyons tous frères et sœurs unis par notre adoration et ne nous divisons pas pour des questions de désaccords juridiques. Laissons cela de côté pour le Jour Dernier.
Enfin, nous vous recommandons la patience dans tous les cas.

En mettant cette traduction à votre disposition, nous n'avons visé que la satisfaction du Seigneur. Puisse Allah nous pardonner dans ce monde et dans l'Au-delà tous nos péchés et accepter de nous ce minuscule travail qui n'aurait pu être accompli sans Lui.

Que les saluts et les bénédictions soient sur notre Prophète, sa famille, ses compagnons et ceux qui les suivront jusqu'au Jour Dernier.

Wal Hamdoulillah Rabil 'Alamine

Abou 'AbdAllah
Planète Terre qui n'appartient qu'à Allah le Glorieux
9/7/1425 - 24/8/2004

Introduction

En vérité les louanges sont à Allah. Nous Le louons et recherchons Son aide, Son pardon et Sa guidance. Nous cherchons refuge en Allah contre le mal qui est en nous-mêmes et contre mal conséquences de nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare nul ne peut le guider. Je témoigne que rien n'est digne d'adoration en dehors d'Allah et je témoigne que Muhammad est Son serviteur et Messager. En vérité le discours le plus véridique est le Livre d'Allah et la meilleure guidance est celle de Muhammad, la pire des chose c'est l'innovation, et chaque chose innovée est une Bid'a, et toute Bid'a est un égarement et celui qui s'égare est dans le feu de l'enfer.

Jihad fi sabil Lillah (dans le chemin d'Allah), en dépit de son importance primordiale et de sa grande influence sur le futur de l'islam, a été négligé par les savants actuels bien qu'ils sachent que c'est le seul moyen de ramener l'islam et de le faire revenir à la surface. Chaque musulman semble préférer les idées et les philosophies dont il a envie plutôt que la meilleure voie qu'Allah a tracé pour l'honneur, la puissance et la gloire de Ses serviteurs. Mais il ne fait aucun doute que les tyrans de cette terre ne seront destitués que par le pouvoir de l'épée et c'est pourquoi le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « J'ai été envoyé avant l'Heure avec l'épée *jusqu'à ce qu'Allah seul soit adoré sans associé. Ma subsistance a été placée à l'ombre de ma lance. La honte et l'humiliation ont été infligées à ceux qui s'opposent à mon commandement et quiconque imite un peuple en fait partie. »[14]*

Ibn Rajab al-Hanbali a dit : « Le dire du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) : « J'ai été envoyé avec l'épée, » signifie qu'Allah l'a envoyé pour appeler au Tawhid d'Allah par l'épée après y avoir appelé par les preuves. Alors celui qui n'accepte pas l'appel du Tawhid (l'unicité d'Allah) par le Qur'an, la preuve et l'éloquence, il y sera appelé par l'épée. »

Sa guidance à la Mecque : Le Messager d'Allah (Qu'Allah soit satisfait de lui) a dit aux tyrans quand il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) y était : « O Qoraish, écoutez-moi ! Par l'Unique qui a mon âme entre Ses mains, en vérité je suis venu à vous avec le massacre. »

Ainsi, les genre prirent ses mots tellement au sérieux que chacun avait l’impression d’avoir une épée au dessus de la tête et même ceux qui étaient les plus durs s’adressaient à lui de la meilleure façon en disant : « …va-t-en *gentiment O Aboul Qassim (c'est-à-dire le Prophète), par Allah tu n’as jamais* été *un ignorant. »[15] Mais en disant « Je suis venu avec le massacre », le* Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) traçait le chemin droit qui ne souffre ni discussion ni compromis avec les dirigeants du koufr et de la déviance, alors qu’il était au cœur de la Mecque.

L’obligation absente
Le retour de l’Islam

En effet, le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) nous a annoncé la bonne nouvelle concernant l’établissement d’un état islamique et le retour du Khilafah (état islamique), sans parler du fait qu’ils font partie des commandements d’Allah. De plus, il est obligatoire pour chaque musulman de faire de son mieux pour les instaurer.

A : Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « Allah a *rapproché les extrémités du monde pour moi. J’ai vu ses extrémités à l’orient et à l’occident. La domination de ma Oummah atteindra ces extrémités qui m’ont été rapprochées. »[16]*

Cela est encore valable car il y des pays qui n’ont pas encore été conquis par les musulmans à ce jour et cela arrivera incha Allah.

B : Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « La chose *(l’islam) atteindra certainement ce que le jour et la nuit ont atteint et Allah fera entrer ce Din dans chaque maison de chaque village, cités et déserts par l’honneur de l’honorable ou par l’humiliation de l’humilié, un honneur par lequel Allah honorera l’islam et une humiliation par laquelle Il humiliera les mécréants. »[17]*

C : Dans le Hadith, Abou Qoubail a dit : Alors que nous étions chez ‘Abdullah *Ibn ‘Amr Ibn al-‘As(Qu'Allah soit satisfait d'eux) quelqu’un lui demanda : « Laquelle des deux cités sera conquise la première, Constantinople ou Rome ? » Alors ‘Abdullah demanda une boite sur laquelle il y avait des cercles et en sortit un livre puis dit : « Alors que nous étions assis avec le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui), en train d’écrire, quelqu’un lui demanda : « Laquelle des deux cités sera conquise la première, Constantinople ou Rome ? » Le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) répondit : « La cité d’Héraclius sera conquise la première (c'est-à-dire Constantinople). » [18]*

En effet, la première conquête intervint par Muhammad Al Fatih, le calife ottoman, et c’était huit siècles après la bonne nouvelle donnée par le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) à ce sujet. De même, la deuxième se réalisera pour de bon incha Allah. Et vous le saurez certainement dans quelques temps.

D : Le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « La *Prophétie restera parmi vous tant qu’Allah souhaite qu’elle reste, puis Il lèvera quand Il le voudra ; puis il y aura le Khilafah selon la méthode de la prophétie et il restera tant qu’Allah le désirera puis Il le lèvera quand Il le*

voudra aussi. Puis il y aura le règne héréditaire qui durera tant qu'Allah voudra puis Il le lèvera quand Il voudra. Puis, il y aura le règne tyrannique. Il durera tant qu'Allah le voudra puis Il le lèvera quand Il le voudra. Puis il y aura le Khilafah selon la méthode de la prophétie qui gouvernera les gens par la Sounnah du Prophète puis l'islam connaîtra une audace sur la terre et les habitants des cieux et de la terre en seront contents. Puis Il pleuvra à verse, car Allah libérera toutes les eaux et la terre fera pousser (par la volonté d'Allah) toutes sa végétation et ses choses bénies. »[19]

Le règne héréditaire était en fait fini. Quant au règne tyrannique il arrive au moyen de coups d'état qui permettent à ceux qui sont derrière de gouverner contre la volonté du peuple.

Ce hadith annonce une bonne nouvelle à propos du retour de l'islam à notre époque, donne l'espoir à la résurgence islamique et informe les musulmans qu'ils auront un futur brillant en terme d'économie et d'agriculture.

Réponse à ceux qui désespèrent

Certains désespérés s'opposent à ce hadith et aux bonnes nouvelles en utilisant le hadith du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) rapporté par Anas (Qu'Allah soit satisfait de lui) : « Soit patient car nulle époque ne *viendra sans être pire que la précédente jusqu'à ce que tu rencontres ton Seigneur. J'ai entendu cela de ton Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui). »*[20]

Donc ils disent que cela ne sert à rien de gâcher ses efforts et son temps en rêves. Mais nous mentionnons ici le dire du Prophète : « Ma Oummah est une *Oummah bénie vous ne savez jamais si le meilleur est son début ou sa fin. »*[21]

De plus, il n'y a pas de contradiction entre les deux Hadith parce que la parole du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) était destinée à la génération des Sahabas (les compagnons du Prophète) jusqu'à ce qu'ils rencontrent leur Seigneur. Ce Hadith n'est pas général.

Par opposition, c'est le Hadith général qui est la règle générale et cela est prouvé par les Ahadith concernant l'apparition du Mahdi à la fin des temps, qui remplira la terre d'équité et de justice après qu'elle ait été remplie d'oppression et d'injustice. Allah donne la bonne nouvelle à un groupe de croyants en disant :

« Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes **oeuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie** à **leur religion qu'il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien… »[22]**

Etablissement de l’état islamique

C’est une obligation reniée par certains musulmans et négligée par d’autres en dépit du fait que les preuves concernant son obligation soient claires dans le Livre d’Allah, parce qu’Il a dit :

« **Juge alors parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre… » [23]**

Il dit aussi :

«… **Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants. »[24]**

Quant à l’obligation de la loi islamique Allah dit :

« **Voici une Sourate que Nous avons fait descendre et que Nous avons imposée… »[25]**

Donc la mise en application de la loi islamique incombe aux musulmans. Par conséquent, l’établissement de l’état islamique est obligatoire pour eux parce que les moyens par lesquelles on rempli l’obligation deviennent eux même obligatoires. De la même façon, si l’état ne peut être établi qu’en combattant, alors il est obligatoire pour nous de combattre. En outre les musulmans étaient d’accord sur l’obligation d’établir le Khilafah dont la déclaration dépend de l’existence du noyau qui est l’état islamique.

« Et quiconque meurt sans avoir une bai’ah (serment d’allégeance) à son cou, *mourra de la mort de l’époque pré islamique d’ignorance. »[26]*

Donc tout musulman doit travailler au rétablissement du Khilafah afin de ne pas tomber sous les conséquences du Hadith, et bai’ah signifie ici la bai’ah du Khilafah.

Ad-Daar (l'état) dans lequel nous vivons

Un question semble se poser ici : vivons nous dans un état islamique ? Une des conditions nécessaires de l'état (islamique) c'est que la loi islamique doit le gouverner. L'Imam Abou Hanifah a formulé une fatwa disant que Dar-ul-Islam (l'état islamique) se change en Dar-ul-Koufr (état non islamique) si toutes ces conditions sont remplies :

1. Quand il est dirigé par les lois de koufar.
2. Quand les musulmans ne sont plus en sécurité
3. Le voisinage. Cela intervient quand l'état a des frontières avec l'état koufr de façon que ce dernier représente un danger pour les musulmans et qu'il devient la raison de la perte de leur sécurité.

L'Imam Muhammad et l'Imam Abou Youssouf, les élèves et compagnons de l'Imam Abou Hanifah, ont rédigé une fatwa selon laquelle le houkm (loi islamique) de l'état dépend de la loi selon laquelle il est gouverné. donc quand la loi islamique gouverne l'état est Dar-ul-Islam et quand la loi du koufr gouverne, c'est dar-ul-koufr.

Sheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah, puisse Aallah lui faire miséricorde, a délivré une fatwa quand il fut questionné à propos d'une ville nommée Mardine. Mardine était une ville gouvernée selon les lois islamiques mais ceux qui s'en emparèrent plus tard y appliquèrent les lois de koufr. « Est-ce Dar-ul-Harb (état de guerre avec l'islam) ou Dar-us-Silm (état de paix avec l'islam) ? Il répondit : « Ceci (Mardine) contient les deux. Elle n'a pas au niveau de Dar-us-Silm, ce qui signifie gouvernée par les lois islamiques, parce que ses soldats sont musulmans, et elle n'est pas non plus au niveau de Dar-ul-Harb qui a des mécréants comme natifs. C'est un troisième état dans lequel le musulman est traité comme il le mérite et le rebelle à la Shari'ah islamique est traité selon ce qu'il mérite. »[27]

A vrai dire, celui qui étudie ces dires ne trouvera aucune contradiction entre les dires de ces Imams, parce que Abou Hanifah et ses compagnons n'ont pas mentionné que les natifs de l'état étaient des mécréants. Ainsi les musulmans qui gagnent d'être traité pacifiquement ne gagnera pas d'avoir la guerre déclarée contre lui, comme l'état gouverné par les loi de koufr en dépit du fait que la majorité de son peuple est musulmane.

Le fait de gouverner parce qu'Allah n'a pas révélé [28]

Les lois qui contrôlent les musulmans aujourd'hui sont celles du koufr. En fait, ce sont des lois installées par les mécréants qui par elles ont égaré les musulmans, alors qu'Allah dit :

« **Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants.** »[29]

Alors après la perte totale du Khilafah en 1924 et la suppression complète des lois islamiques auxquelles ont a substitué les lois écrites par les mécréants, leur situation est de venue semblable à celle des Tartares, comme cela a été confirmé dans le Tafsir de Ibn Kathir concernant la parole d'Allah :

« **Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme?** »[30]

Ibn Kathir a dit : « Allah rejette quiconque rejette Sa sagesse qui englobe tout ce qui est bon et repousse tout ce qui est mal. Quiconque place ses opinions et ses désirs, ou les coutumes de son peuple, à coté de la Shari'ah est semblable à ceux qui sont venus avant l'islam et qui gouvernait selon les coutumes, sans guidance ou savoir et qui suivaient leurs propres désirs, leurs propres sentiments et rêves. Ainsi les Tartares gouvernaient le royaume qu'avait bâti leur chef Gengis Khan par des lois qu'il leur avait données, al-Yassaq[31] (jassa), qui était un livre qui comportait des lois prises à partir de plusieurs lois : c'est-à-dire prises au judaïsme, au christianisme à l'islam et d'autres venant de ses propres caprices et désirs. A ces loi il donnait la priorité sur le Livre d'Allah et la Sounnah du Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui). Quiconque fait cela est un kafir. C'est une obligation pour les musulmans de s'opposer à un tel dirigeant avec tous les moyens nécessaires jusqu'à ce qu'il revienne à la loi d'Allah et de Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui). Afin que nul autre que Lui ne légifère, que ce soit pour une question mineure ou majeure. [32]

Les dirigeants actuels ont quitté l'islam par plusieurs portes, si bien que les gens qui enquêtes sur leur comportement n'ont plus aucun doute, si ce n'est pour la question de gouverner par ce qu'Allah a révélé.

Sheikh Al-Islam[33] a dit : « Et on sait de la religion (l'islam) par nécessité et par le consensus de tous les musulmans que quiconque rend légal le fait de suivre autre chose que la religion de l'islam ou une Shari'ah autre que celle de Muhammad (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui), il est un mécréant et sa mécréance est semblable à celle de celui qui croit en certaines parties du livre, et rejette une autre,[34] comme le dit Allah :

« Ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses messagers, et qui veulent faire distinction entre Allah et Ses messagers et qui disent: ‹Nous croyons en certains d'entre eux mais ne croyons pas en d'autres›, et qui veulent prendre un chemin intermédiaire (entre la foi et la mécréance), les voilà les vrais mécréants! Et Nous avons

préparé pour les mécréants un châtiment avilissant. »[35]

Les dirigeants actuels ont apostasié de l’islam

Les dirigeants actuels ont apostasié de l’islam. Ils ont été apportés par les négociations coloniales quelles soient chrétiennes communistes ou sionistes. Ce qu’ils n’ont d’islam ce n’est que des noms même s’ils prient, jeûnent et se prétendent musulmans.
Ibn Taymiyyah a dit : « Et la Sounnah a établi que le châtiment de l’apostat est plus grand que le châtiment du kafir en de nombreuses aspects : l’un d’eux est que l’apostat doit être tué n’importe comment et que la Jiziyah[36] ne doit pas lui être imposée ni un accord signé avec lui, contrairement au mécréant d’origine. Et une autre différence est que l’apostat doit être tué même s’il est privé de capacité de se battre, contrairement au kafir d’origine qui n’est pas de ceux qui combattent les musulmans et qui devrait être tué selon l’opinion d’Abou Hanifah, de Malik et d’Ahmad. En raison de cela, le Madhdhab de la majorité ; comme Malik, Shafi’i et Ahmad est que l’apostat doit être tué. Un autre consensus sur l’apostat est que l’apostat ne doit pas hériter ni être marié et son Qourbani (animal de sacrifice) ne doit pas être mangé, contrairement à l’animal de kafir d’origine etc. Si l’apostasie de l’islam est plus grande que la mécréance en Lui, alors l’apostasie de Ses lois est plus grande que la rébellion du kafir d’origine contre elles. »[37] Alors qu’e~~lle~~ attitude devraient avoir les musulmans envers ces dirigeants (qui ont laissé les lois de l’islam) ?
Ibn Taymiyyah a aussi dit : « Chaque groupe qui se rebelle clairement contre le Moutawatir, loi de la Shari’ah islamique, doit être combattu par le consensus de tous les Imams (chefs) des musulmans, même s’ils prononcent la Shahada (déclaration de foi). S’ils attestent de la Shahada et refuse d’accomplir les cinq prières, alors on doit les combattre jusqu’à ce qu’ils les accomplissent (les cinq prières) ; et s’ils refusent de payer la Zakat, alors on doit les combattre jusqu’à ce qu’ils la payent et de même ils doivent être combattus s’ils refusent de jeûner le mois de Ramadan ou d’accomplir le Hajj. De même, s’ils refusent d’interdire le Fawahish (les mauvaises actions), la Zina (l’adultère), la Maysar (les jeux de hazard), le Khamr (le vin) et les autres choses que la Shari’ah interdit. On doit aussi les combattre s’ils refusent de juger entre eux dans les affaires de meurtres, d’argent, d’honneur, de mariage etc. par le Qur’an et la Sounnah ou s’ils s’abstiennent de Al-Amr bil Ma’rouf wan nahi ‘anil Mounkar (enjoindre au bien et interdire le mal), de combattre les mécréants jusqu’à ce qu’ils acceptent l’islam ou payent la Jiziyah afin d’humilier les mécréants. De même s’ils manifestent l’athéisme en les noms d’Allah, renient Ses versets, Ses Attributs, Son décret et Sa destinée et ce sur quoi était la Jama’ah des musulmans à l’époque des Khoulafa bien guidés ou s’ils insultent les Mouhajirin (les assistants de la ville de Médine) et ceux qui les ont suivis, ou qu’ils combattent les musulmans jusqu’à ce qu’ils leur obéissent d’une façon qui poussera les musulmans à se rebeller contre la Shari’ah islamique et les choses de ce genre. Allah dit :
« **Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah. »[38]**

Donc si une partie de la religion de la religion est pour Allah et qu'une partie est pour un autre que Lui, combattre est obligatoire jusqu'à ce que la religion soit pour Allah seul. Allah dit :
« **les croyants! Craignez Allah; et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants. Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de Son messager. .. »[39]**

Ce verset a été révélé à propos de Ahl at-Ta if (les gens de Ta if) qui ont embrassé l'islam, qui priaient et jeûnaient, mais qui pratiquaient l'usure, qui fut l'interdiction finale du Qur'an et qui est de l'argent pris a la satisfaction des négociants. Alors si la personne qui ne se retient pas de la pratiquer est en guerre contre Allah et Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui), qu'en serait-il de ceux qui abandonnent plusieurs lois islamiques ou la majorité d'entre elles, comme les Tartares ? »[40]

Il (Ibn Taymiyyah) a aussi dit : « En vérité les savants musulmans sont d'accord que quand un groupe rebelle s'abstient Moutawatir de certaines obligations de l'islam, les combattre devient obligatoire. S'ils disent la Shahada (déclaration de foi) mais refusent de prier, de payer la Zakat, de jeûner le mois de Ramadan, d'accomplir le Hajj, de juger entre eux par le Qur'an et la Sounnah ou qu'ils refusent d'interdire ce qui est mal comme l'alcool, le mariage avec les gens interdits, qu'ils légalisent le meurtre, le vol des richesses sans raison, l'usure, les jeux de hasards ou qu'ils ne combattent pas contre les mécréants, ni n'imposent le Jiziyah aux gens du Livre ou d'autres choses de la Shari'ah islamique, on doit les combattre jusqu'à ce que toute la religion soit pour Allah. »[41]

Comparaison entre les Tartares et les dirigeants actuels

1. Il est clair d'après les paroles mentionnées ci-dessus d'Ibn Kathir concernant le Tafsir des paroles d'Allah : « Est-ce donc le jugement du **temps de l'Ignorance qu'ils cherchent? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme? » [42] qu'il ne faisait pas la différence entre quelqu'un qui ne juge pas** par ce qu'Allah a révélé et les Tartares. En fait, en dépit du fait que les Tartares gouvernaient par le Yassaq, qui venait de différentes lois et de nombreuses lois que Gengis Khan avait fait selon ses propres désirs, il n'y a aucun doute que c'est moins criminel que les lois fabriquées par l'occident qui n'ont rien à voir avec l'islam ni avec tout autres lois religieuses.

Sheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah a été questionné par un musulman pieux, pour décrire la situation à l'Imam, le questionneur a dit : « Ces Tartares venus de Syrie disaient la Shahada, devenaient musulmans et renonçaient à leur ancienne mécréance. Est-il obligatoire de les combattre ou non ? » « Et qu'en est-il de la personne qu'ils ont emmené avec eux de force,[43] des connaissances, de la jurisprudence, du tassawouf (spiritualité) etc. ? Et que disons-nous de la personne qui a déclaré être musulmane et de ceux qui les combattent et qui sont aussi musulmans, ainsi ils sont tous deux oppresseurs et il est interdit aux coté d'aucun d'entre eux ? »[44]

C'est le même mal entendu qui existe aujourd'hui et insha Allah il sera clarifié.

2. Décrivant les Tartares, Ibn Taymiyyah a dit : « Nul ne rejoindra leur gouvernement à moindre d'être le pire des gens. Soit un hypocrite zindiq, [45] qui ne croit intérieurement à l'islam, un des gens de la bid'ah comme les Rafidhah, les Jahmiyyah, les Ittihadiyyah[46] et leurs semblables, ou il est un des plus mauvais et des plus pécheurs des gens. Dans leur pays, bien qu'ils aient l'autorité, ils n'accomplissent pas le Hajj, et s'il y en a parmi eux qui prient et jeûnent, prier et jeûner n'a pas le dessus sur eux. N'est ce pas ce qui se passe maintenant !

3. « Aussi, ils se battent pour le règne de Gengis Khan (c'est le nom de leur roi). Donc, quiconque leur obéit ils se lient d'amitié avec même si c'est un kafir, et quiconque se rebelle contre eux ils le considèrent comme leur ennemi même si c'est un des meilleurs musulmans. Ils ne combattent pas pour l'islam et ils n'imposent pas la Jiziyah et l'humiliation aux koufars. Le but de la plupart des musulmans parmi leurs dirigeants et leurs ministres est que le musulman devienne comme ceux qu'ils glorifient parmi les polythéistes, comme les juifs et les chrétiens. »[47]

Commentaire : Ces qualités ne sont elles pas les mêmes que celles des dirigeants actuels et de leurs supporters qui glorifient leurs chefs plus qu'ils ne le font pour leur créateur ?

4.Décrivant ceux qui se liaient d'amitié avec Gengis Khan, Sheikh Al Islam a aussi dit : « Qu'en serait-il alors de celui qui manifeste l'islam mais qui considère Gengis Khan comme Muhammad (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) ? Autrement, bien qu'ils manifestent l'islam, ils glorifient Gengis Khan plus que les musulmans qui suivent la Shari'ah du Qur'an, et ils ne combattent pas

ceux qui suivent les lois de Gengis Khan de la même façon qu'ils combattent les musulmans. Ces mécréants lui offrent obéissance et soumission lui apportent leurs biens, reconnaissent sa délégation et ne s'opposent pas à ce qu'il leur ordonne de faire excepté comme le rebelle à l'obéissance du chef. Ils s'engagent dans la guerre contre les musulmans et leurs sont très hostiles et les poursuivre pour qu'ils obéissent à leurs ordres. En plus, ils recherchent les biens des musulmans et entrent (en conformité ?) dans ce qui a été déposé (établi ?) par les rois kafirs et moushriks comme Pharaon, Namrod etc. En fait, ils répandent plus de mal sur la terre qu'eux. »[48]

5. Ibn Taymiyyah a ajouté : « Quiconque entre (en conformité) avec leurs lois non islamiques et koufars sera considéré comme leur ami et quiconque s'oppose à eux, sera considéré comme leur ennemi, même s'il fait parti des meilleurs musulmans. »

6. Parlant des juges à l'époque des Tartares, Sheikh Al Islam a dit : « Le cas est le même pour leur ministres insensés, les soit disant ar-rashid (bien guidés), qui jugent entre ce genre de gens, il donne la priorité au plus mauvais des musulmans, comme les Rafidhah[49] et les Malahida[50], sur les meilleurs des musulmans, les gens de foi et de savoir, ainsi les postes de juges sont tenus par des gens proches de Zandaqa[51], d'Ilhad et de la mécréance en Allah et en Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui), et dont l'accord avec les mécréants et les hypocrites, parmi les juifs et les Qaramatiyyah, et les Malahida et les Rafidhah, est plus grand qu'avec les autres. Il manifeste la Shari'ah islamique nécessaire au nom des musulmans qui sont là, au point que leur hypocrite et mauvais ministre athée a écrit un livre dont le contenu est que le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) était satisfait de la religion des juifs et des chrétiens et qu'ils ne doivent pas être désavoués, sapé et qu'on ne doit pas leur demander de renoncer à leur religion ni on ne doit leur ordonner de se convertir à l'islam. Les personnes mauvaises et ignorantes utilisent comme preuve la parole d'Allah : « **Dis: O vous les infidèles! Je n'adore pas ce que vous adorez. Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore. Je ne suis pas adorateur de ce que vous adorez. Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore. A vous votre religion, et à moi ma religion.** »[52] Il déclarait que ce verset disait que le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) était satisfait de leur religion en disant : « Et ce verset est clair et non abrogé. » [53] Alors gloire à Allah, le livre classé des Tartares n'est-il pas le même que « la fraternité religieuse » et « l'assemblée des religions » de nos jours ? » En fait ces derniers livres sont plus horribles et plus criminels.

Fatawa d'Ibn Taymiyyah profitable à cette époque

Cela vaut certainement la peine de se référer à des Fatywa d'Ibn Taymiyyah concernant le Houkm (d'Allah) à propos de ces dirigeants. En vérité, nous avons déjà mentionné cette fatwa sur le Houkm de la ville de Mardine, qui était gouvernée par les Tartares avec des lois tirées du Judaïsme, du christianisme, en partie de l'islam et d'intellectuels juifs. Ainsi il a dit : « Concernant le fait que c'est Dar-ul-Harb ou Dar-us-Silm, elle contient les deux sens donc ce ni le niveau de Dar-us-Silm qui est gouverné par les lois islamiques parce que ses soldats sont musulmans, et ce n'est pas non plus Dar-ul-Harb dont les natifs sont des mécréants. Mais c'est une troisième catégorie dans laquelle un musulman est traité selon ce qu'il mérite et celui qui, se rebelle contre la Shari'ah est traité selon ce qu'il mérite. »[54]

Le Houkm d'Allah concernant le fait de les aider

Sheikh ul Islam Ibn Taymiyyah a donné une réponse à cette question en disant : « Et aider ceux qui se sont rebellés contre la Shari'ah islamique est Haram, qu'ils soient des gens de Mardine ou d'ailleurs. Quant à celui qui habite là, (c'est-à-dire à Mardine) sil ne peut pas pratiquer sa religion, l'émigration lui devient obligatoire, autrement ce serait recommandé mais pas obligatoire. Aussi, aider l'ennemi d'Allah contre les ennemis des musulmans avec les vies et les biens est interdit pour eux. Ils doivent s'en abstenir par tous les moyens possibles comme rester au loin, dire la vérité d'une façon qui les trompe (les mécréants) et par la ruse. Mais si cela ne peut se faire que par l'émigration, cette dernière devient obligatoire. »[55]

Il a aussi dit à propos des gens de Mardine qui aidaient les Tartares (la puissance dirigeante) : « Il est interdit de les insulter en général et de les accuser d'hypocrisie. Plutôt, l'insulte et l'accusation d'hypocrisie doit être appliquée en fonction des qualités (de l'hypocrisie) mentionnées dans le Qur'an et la Sounnah, dans lesquelles sont tombés des gens de Mardine et d'autres. » Ce signifie qu'il ne s'agit pas de tous.

Concernant un soldat musulman qui a refusé de servir dans l'armée musulmane, Ibn Taymiyyah a dit : « Si les musulmans peuvent tirer du bien de lui et qu'il est capable de le faire, il ne doit pas abandonner cela si c'est dans l'intérêt des musulmans. Pratiquement, le fait de donner la priorité au Jihad, ce qu'aime Allah et Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui), est meilleur pour lui que les actes d'adoration volontaires comme les prières, les pèlerinages, et les jeunes surérogatoires. Et Allah sait mieux. »[56]

Le Houkm d’Allah concernant leur argent

Question 514 : Si les tartares envahissaient la Syrie et pillent les Chrétiens et les musulmans de leurs richesses, puisque les musulmans prennent ces biens aux tartares, cela serait-il Halal ou Haram ? Ibn Taymiyyah a répondu : « Le cinquième de tout ce qui a été pris aux tartares doit être assigné à Allah et à Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et le reste, on pourra s’en servir. » Un cinquième : du butin de guerre.

Le Houkm d'Allah concernant le fait de les combattre

Comme il l'a mentionné dans Majmou'a al Fatawa, Ibn Taymiyyah a dit : « Combattre les tartres qui sont entrés en Syrie est rendu obligatoire par le Qur'an et la Sounnah parce qu'Allah dit dans le Qur'an : « Et combattez-les **jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah. » [57]**

Et la religion signifie l'obéissance, ainsi si une partie de la religion est pour Allah et une partie pour un autre qu'Allah, combattre devient obligatoire jusqu'à ce que la religion soit pour Allah et c'est pourquoi Allah a dit : « O **les croyants! Craignez Allah; et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants. Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de Son messager. »[58]**

Ce verset a été révélé à propos des Ahl at-Ta if (les gens de Ta if) qui embrassèrent l'islam et considérèrent comme leur devoir de prier et de jeûner mais qui refusèrent d'abandonner la Riba (l'usure). Alors Allah révéla qu'ils étaient en guerre avec Lui et Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui). Donc s'ils étaient en guerre avec Lui et Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui), et que les combattre était obligatoire, qu'en serait-il alors de ceux qui abandonnent plusieurs lois islamiques ou la plus part d'entre elles comme les Tartares ?

En fait, les savants des musulmans s'accordent sur le fait que si les groupes rebelles s'abstiennent des obligations (moutawat) claires de l'islam, les combattre devient obligatoire. En outre, s'ils prononcent la Shahada mais refusent de prier, de payer la zakat, de jeûner le mois de Ramadan, de faire le Hajj, ne jugent pas entre eux par le Qur'an et la Sounnah, ou n'interdisent pas al-Fawahish (les mauvaises actions) ou le vin, ou le mariage avec ceux avec lesquels il a été interdit de se marier, ou légitiment l'assassinat et le fait de s'emparer injustement des richesses, ou pratiquer l'usure, les jeux de hasards, ou qui ne combattent pas les mécréants , ou qui refusent d'imposer la Jiziyah aux « gens du Livres » ou d'autres choses appartenant à la Shari'ah islamique, on doit les combattre jusqu'à ce que toute la religion soit pour Allah.

Il a été confirmé que quand 'Umar débattait avec Abou Bakr (Qu'Allah soit satisfait d'eux) à propos de ceux qui refusaient de payer la Zakat, Abou Bakr lui dit : « Pourquoi ne combattrais-je pas celui qui a abandonné les lois qu'Allah et Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) ont rendu obligatoire comme la Zakat, même s'il a déjà embrassé l'islam ? » Puis il dit : « En vérité la Zakat mérite cela, par Allah s'ils refusent de me donner une bride (c'est-à-dire un cheval ou un chameau) qu'ils avaient l'habitude de donner au Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui), je les combattrai pour avoir refuser de le faire. » 'Umar dit : « J'ai vu qu'Allah avait ouvert la poitrine d'Abou Bakr au combat, et donc je compris que c'était la vérité. »[59]

Il a en effet été confirmé dans les Sahihain[60] et de différentes façons, que le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) mentionna les Khawarij en disant d'eux :

« Un de vous (de ses compagnons) sous-estimera sa prière comparée à leurs *prières, ainsi que son jeune et sa récitation du Qur'an comparée à leur récitation. Ils lisent le Qur'an mais cela ne va au-delà de leur gorge, ils sortent de la religion comme la flèche sort du jeu. Où que vous les trouviez, tuez-les car celui qui les a tués aura une grande récompense auprès d'Allah le Jour du Jugement. Si je les attrape je les tuerai de la façon dont les Ad[61] furent tués.* »

Les Salafs (prédécesseurs) et les Imams sont d'accord sur le fait de combattre ces Khawarij. Le tout premier à les combattre fut 'Ali Ibn Abi Talib (Qu'Allah soit satisfait de lui) et les musulmans continuèrent de les combattre pendant le califat des Umayyades et des 'Abbassides aux cotés des chefs même si c'était des oppresseurs, et Al-Hajjaj[62] et ses députés faisaient parti de ceux qui les combattaient. Alors tous les Imans des musulmans ordonnèrent qu'ils soient combattus. Les Tartares et leurs semblables (les dirigeants actuels) se sont plus fortement rebellés contre la Shari'ah islamique que ceux qui refusaient de payer la Zakat, les Khawarij et les Ahl at Ta if qui refusaient d'abandonner l'usure. Donc celui qui a des doutes concernant le fait de les combattre est le plus ignorant des gens concernant la religion de l'islam, et comme le fait de les combattre est devenu obligatoire alors ils doivent être combattus par le consensus des musulmans, même s'il y a parmi leur armée ce qui est contraint de se battre avec eux. »[63]

Les combattre en tant que rebelles

Ibn Taymiyyah a dit dans Majmou'a al-Fatawa : « En vérité, certaines personnes peuvent penser que ces Tartares sont des rebelles méjugés.[64] Par conséquent, ils doivent être jugés avec les mêmes lois que ceux qui refusaient de payer la Zakat après la mort du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et que les lois par lesquelles furent jugés les Khawarij. » Nous allons clarifier la corruption de cette illusion insha Allah. Ibn Taymiyyah a dit : « Comme le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « Celui qui meurt en défendant son bien est un martyr. Celui qui meurt en état d'auto défense est un martyr. Et celui qui défend sa famille est un martyr. »[65]

Qu'en est-il alors de combattre ceux (les Tartares) qui se sont rebellés contre les lois islamiques et se sont engagés dans la guerre contre Allah et Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui), et dont la tyrannie et la rébellion sont le moindre de leurs mauvais actions ? En vérité combattre ceux qui s'opposent et transgressent est confirmé par la Sounnah et l'Ijma' (Consensus), et ces Tartares ont opprimés et abusé des musulmans dans leur vie, dans leur biens, leur honneur et leur religion et sont parmi les pires et les plus méjugés rebelles. Mais la personne qui a déclaré qu'ils doivent être combattus de la même façon que sont combattus les rebelles méjugés sont combattus, celui là a fait une erreur épouvantable et s'est égaré très loin. Ceci parce que la moindre des choses que le méjugé doit posséder c'est une interprétation acceptable par laquelle ils agissent en rebelles ; et c'est pourquoi leurs savants ont dit : « l'Imam doit leur envoyer une lettre, ainsi s'ils se sont mépris il doit les éclairer et s'ils pratiquent l'oppression il doit la faire cesser. Mais quelle méprise y a-t-il pour ces Tartares qui se sont engagés dans la guerre contre Allah et Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) qui se sont adonnés à la corruption et à son expansion sur la terre et qui se sont rebellés contre les lois islamiques ? Indubitablement, ils ne disent pas qu'ils établissent plus de la religion islamique que ce groupe pour ce qu'il en est des actes et du savoir. »[66]

Se lier d’amitié avec eux contre les musulmans

Ibn Taymiyyah a dit : « Quiconque s’est joint à eux parmi les chefs militaires ou autre alors la loi le concernant est la même que la loi qui les concernent, qui est qu’ils ont apostasié des lois de l’islam. Et si les Salafs en vérité disaient de ceux qui refusaient de payer la Zakat qu’ils avaient apostasié en dépit du fait qu’il jeûnaient, priaient et qu’ils ne combattaient pas les musulmans, qu’en serait-il alors de celui qui tuent des musulmans aux cotés de l’ennemi d’Allah et de Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) ? »[67]

Ibn Taymiyyah aussi dit : « Donc il devient clair que celui qui est avec eux et qui est musulman d’origine est plus mauvais que les turcs qui sont des mécréants (à cette époque), parce que quand le musulman apostasie d’une partie de la Shari’ah, son cas est pire que celui de quelqu’un qui n’y est pas encore entré ; comme pour ceux qui refusaient de payer la Zakat et les autres qu’As-Siddiq (Abou Bakr) combattit. Même si les apostats comprennent, écrivent et pratiquent certains aspects des lois de l’islam ils sont pires que ces Turcs qui ne sont pas entrés au sein de l’islam et ses lois. En conséquence les musulmans trouvent qu’ils nuisent plus à la religion que les autres (Turcs) et qu’ils critiquent les lois de l’islam. Ainsi, l’obéissance à Allah et à Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) est plus grande que de sauver ceux qui ont apostasié d’une partie de la religion et qui se montrent en partie hypocrites même s’ils affichent des liens avec le savoir et la religion islamique. »[68]

Ceux qui sont contraints de se battre dans leurs rangs

Ibn Taymiyyah a aussi dit : « Aucun de ceux qui se comportent en musulmans ne devrait les rejoindre volontairement à moins que ce ne soit un hypocrite Zindiq ou un mauvais pécheur. Et celui qu'ils emportent avec eux par la force sera ressuscité selon son intention. Mais nous devons combattre l'armée entière parce qu'il ne nous est pas possible de distinguer entre celui qui est forcé et celui qui ne l'est pas. »[69]

Pour mettre en garde celui qui est forcé, Ibn Taymiyyah a dit : « Qu'en sera-t-il alors de celui qui est forcé à tuer des musulmans aux coté du groupe qui s'est rebellé contre les lois islamiques, comme ceux qui ont refusé de payer la zakat, les apostats h et leurs semblables ? Une telle personne ne doit pas engager le combat quand elle est forcée d'y participer même si les musulmans le tue. De même, quand le mécréants force quelqu'un (un musulman) à combattre les musulmans sur ses lignes de front, ou quand un homme en force un autre à tuer un musulman innocent, il ne lui est pas permis de le tuer, selon le consensus des musulmans ; même si le contraignant utilise l'assassinat comme un moyen de le forcer. C'est parce que sauver sa propre vie n'a pas la priorité sur la vie d'un innocent. Alors il ne doit pas être injuste envers quelqu'un d'autre en le tuant afin de ne pas lui même être tué. »[70]

Avis et Désirs

Dans la pensée islamique il y a plusieurs avis concernant le remplacement de ces dirigeants et l'établissement de la loi d'Allah. Alors à quel point ces opinions sont-elles correctes ?

Organisations caritatives

Il y en a qui disent que nous devrions fonder des organisations sous l'autorité du gouvernement et qui inciteraient les gens à faire la Salat, à payer la Zakat et à faire de bonnes actions. Mais la salat, la zakat et les bonnes actions sont des ordres d'Allah que nous ne devons pas négliger. Cependant, si nous devions nous demander : ces bonnes actions et les actes d'adorations établiraient-ils l'état islamique ? Immédiatement et sans plus y penser la réponse serait non. En plus que ces organisations sont fondamentalement contrôlée par le gouvernement, restreintes par ses lois et guidées par ses ordres.

Obéissance, éducation et adoration intensive

Il y en a qui disent que nous devons nous affairer à obéir à Allah, à éduquer les musulmans et à faire des efforts dans l'adoration d'Allah parce que l'humiliation dans laquelle nous vivons est le résultat de nos péchés et qu'à cause de nos actions cela nous a été infligé. Pour prouver cela ils se réfèrent à la parole sage rapportée par Malik Ibn Dinar dans laquelle Allah dit : « Je suis Allah, le Roi des rois, les cœurs des rois sont entre mes mains. Alors quiconque m'obéit Je ferais qu'ils seront miséricordieux avec lui et quiconque Me désobéit Je ferais qu'ils soient un désastre pour lui. Alors ne vous occupez pas à insulter les rois mais à la place repentez vous devant Moi et J'adoucirai leurs cœurs pour votre service. »

La vérité c'est que quiconque pense que sa propre sagesse a abrogé l'obligation du Jihad et d'approuver le bien et d'interdire le mal, il se mène ainsi que ceux qui l'écoutent vers la destruction. Quiconque veut s'absorber dans le plus haut degré de l'obéissance et être à l'apogée de l'adoration, alors qu'il fasse le Jihad pour la cause d'Allah ; mais sans négliger les autres piliers de l'islam. Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) décrit le Jihad comme l'apogée de l'islam[71]. Il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a aussi dit : « Quiconque meurt sans avoir participé à une expédition *militaire et n'a pas eu l'intention sincère de le faire, meurt d'une mort d'ignorance. »[72]*

Ainsi, le combattant pour la cause d'Allah, 'Abdullah Ibn Moubarak, qui a fait pleurer al-Foudhail Ibn Iyyadh,[73] a dit :

« O adorateur des deux Saintes Mosquées si tu nous voyais
Tu saurais certainement que tu joues avec l'adoration
Qui décore ses joues de ses larmes
Mais nos gorges de nos sangs sont décorées. »[74]

Certains disent que montrer de l'intérêt envers la politique endurcit les cœurs et détourne du souvenir d'Allah. Ce type de personnes semble essayer d'ignorer le Hadith du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dans lequel il a dit :

« Le meilleur Jihad c'est de dire la vérité devant un dirigeant oppressif. »[75]

En réalité quiconque prononce ces philosophies soit il n'a pas compris l'islam ou est un lâche qui ne veut pas se lever pour la religion d'Allah.

Rechercher les bonnes professions

Il y en a qui disent que nous devons tout notre possible pour tenir les bonnes professions. Par exemple, nous remplissons les centres avec des docteurs musulmans et des architectes et de cette façon le système koufr s'écroulera de lui-même sans effort, puis on formera des dirigeants musulmans. Un personne entendant cela pour la première fois pourrait penser que c'est une création de l'imagination ou une blague mais il y a vraiment dans le champ islamique des personnes qui tiennent ce genre de philosophies. En disant cela, en dépit de n'avoir aucune preuve dans le Livre d'Allah ou la Sounnah, notre situation actuelle est un obstacle dans l'accomplissement de cet objectif. Alors même si nous arrivons à former des docteurs musulmans et des architectes, il feront aussi partie du gouvernement et en aucune façon une personnalité musulmane ne tiendra un poste ministériel à moins qu'ils ne prennent à part entières ceux du système comme amis et protecteurs.

Faire seulement la Da’wah

Certains d’entre eux disent que le moyen d’établir l’état islamique passe par la Da’wah (invitation à l’islam) seule, et par former une large base (c’est-à-dire un grand nombre de musulmans pratiquants) mais cela ne marchera pas. En dépit du fait que certains ont basé leur abandon du Jihad sur ce point, la vérité c’est que ceux qui établiront l’état islamique seront un petit nombre de croyants et ceux qui se tiennent aux obligations d’Allah et de la Sounnah du Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) ont toujours été un petit nombre, comme Allah dit : « Alors qu'il y a peu de Mes serviteurs **qui sont reconnaissants. »** **[76]**

Il a aussi dit :

« Et si tu Obéis à la majorité de ceux qui sont sur la terre, ils **t'égareront du sentier d'Allah »[77]**

C’est la Sounnah d’Allah sur la terre, et d’où nous apporterons le désir d’espoir, Allah a dit aussi :

« Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir **ardent. »[78]**

Aussi, la victoire ne vient pas à l’islam par le grand nombre parce que Allah dit :

« ‹Combien de fois une troupe peu nombreuse a, par la grâce **d'Allah, vaincu une troupe très nombreuse! Et Allah est avec les endurants›. »[79]**

Il a aussi dit :

« Et [rappelez-vous] le jour de Hounayn, quand vous étiez fiers de **votre grand nombre et que cela ne vous a servi à rien. La terre, malgré son étendue vous devint bien étroite… »[80]**

Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit aussi :

« Toutes les nations s’appelleront les unes les autres pour vous *envahir comme on s’invite autour d’un plat. Quelqu’un demanda : « Est-ce que ce sera ainsi parce que nous serons peu, O Messager d’Allah ? » Il répondit : « En vérité non, en ces jours vous serez nombreux mais vous serez comme l’écume sur la mer, car Allah retirera certainement la peur de vous des poitrines de vos ennemis et jettera al wahn (la faiblesse) dans vos cœurs. » Le questionneur demanda : « Qu’est-ce que le Wahn, ô Messager d’Allah ? » Il répondit : « L’amour pour la vie de ce monde et la haine de la mort. »[81]*

Alors comment la Da’wah seule pourrait atteindre ce grand succès alors que tous les médias sont contrôlés par les mécréants, les pécheurs et ceux qui se sont engagés dans la guerre contre Allah ? Ainsi l’effort utile c’est de libérer ces moyens d’information des mains de ces gens. On sait que juste après la victoire et l’autorité, il y aura une grande acceptation de l’islam comme Allah dit :

« Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, et que tu vois **les gens entrer en foule dans la religion d'Allah… » [82]**

Pendant que nous abordons ce sujet, il est utile de répondre à ceux qui disent que pour que l’islam soit appliquée les gens doivent être musulmans.

Ainsi les gens l’accepteront et son application n’échouera pas. Mais la personne qui dit cela accuse l’islam d’être incomplet et incapable sans réalisation. C’est parce que cette religion peut être appliquée en tout temps et en tout lieu et qu’elle peut gouverner les musulmans et les koufar, les pécheurs et les pieux, la savant et l’ignorant. De plus, Si les gens ont vécu sous les lois des koufars, quand serait-il alors s’ils se retrouvaient sous la loi islamique qui est totalement juste ?
Si une personne conclut que ce que j’ai dit signifie s’abstenir de Da’wah, sa compréhension est fausse parce que la base c’est de prendre l’islam comme une religion complète. C’est plutôt une réponse à celui qui l’a pris comme son devoir de créer une large base, ce qui est la raison derrière son détournement du Jihad et qui la conduit à le cesser et à le retarder.

L’émigration

Il y en a qui disent que la façon d’établir l’état islamique c’est d’émigrer dans un autre pays, et d’y établir l’état, puis de revenir en conquérants. Pour sauver les efforts de ces gens, ils doivent établir l’état islamique dans leur pays puis de là sortir en conquérants.
Mais l’émigration est-elle légale ou pas selon l’islam ? Afin de répondre à cette question on étudier les types d’émigrations mentionnés dans l’explication de ce Hadith :
« …Ainsi celui qui émigre pour Allah et son messager, alors son émigration *est pour Allah et Son messager ; et celui dont l’émigration avait pour but un objectif matériel ou d’épouser une femme, son émigration était pour ce pour quoi il a émigré. »[83]*
Ibn Hajar Al ‘Asqalani a dit : « Et l’émigration vers une chose c’est de se déplacer vers elle à partir d’autre chose. »[84] Dans la Shari’ah cela signifie : « Abandonner ce qu’Allah a interdit, » et cela se passe en islam de deux façons :
Premièrement : L’émigration de Dar-ul Khawf (la terre de la peur) vers Dar-ul Aman (la terre de la sécurité) comme quand les musulmans ont émigré en Abyssinie et le début de l’émigration de la Mecque vers Médine.
Deuxièmement : L’émigration de Dar-ul Koufr vers Dar-ul Iman et c’était quand le Prophète (Salut et Bénédictions d'Allah sur lui) émigra de Makkah et s’installa à Médine avec les musulmans qui pouvaient émigrer. A ce sujet il n’y a rien d’étrange, mais il y en a qui disent qu'ils émigreront vers les montagnes puis ils reviendront pour rencontrer Fir’aoun (Pharaon) tout comme Moussa (Paix sur lu) le fit. Puis Allah fera que la Terre engloutira Fir’aoun et ses soldats. Le résultat de ces tergiversations est l’abandon de la seule méthodologie correcte et légale pour établir l’état islamique. Alors quelle est la méthodologie correcte ?
Allah dit :
« Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable. Or, **il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien… »[85]**
Il dit aussi :
« Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et **que la religion soit entièrement à Allah… »[86]**

Occupé à rechercher la connaissance

Il y en a qui disent que ce que nous devrions faire maintenant c'est nous occuper de la recherche de la connaissance car comment pouvons-nous combattre pour la cause d'Allah alors que nous manquons de connaissance, ce qui est fard (obligatoire) de rechercher ? Mais nous n'avons entendu personne dire qu'il est permis d'abandonner un ordre islamique ou une obligation parmi les obligations de l'islam à cause de la connaissance, en particulier si cette obligation c'est le Jihad. Alors comment peut-on abandonner un Fard 'Ayn (une obligation individuelle) à cause d'un Fard *Kifayah (une obligation collective) ? Alors comment se fait-il que nous* connaissions la plus petite Sounnah et acte recommandé et que nous y appelions, en abandonnant pourtant un acte qui fut glorifié par le Messager d'Allah (Salut et Bénédictions d'Allah sur lui) ? En plus, celui qui est allé aussi loin dans la connaissance qu'il en est venu à savoir toutes les choses mineures et majeures à propos de l'Islam, comment peut-il oublier la valeur du Jihad et le châtiment qui résulte du fait de le négliger ?
Alors celui qui dit que la connaissance c'est un Jihad doit se rendre compte que ce qui est Fardh c'est de combattre, parce qu'Allah dit :
« Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable… » [87]
On sait qu'un homme vint déclarer la Shahada devint le Messager d'Allah (Salut et Bénédictions d'Allah sur lui), descendit au champ de bataille, combattit jusqu'à ce qu'il soit tué, avant d'avoir fait quoi que ce soit, que ce soit en connaissance ou en acte d'adoration. Mais le Messager d'Allah (Salut et Bénédictions d'Allah sur lui) lui annonça la bonne nouvelle d'une grande récompense pour ce petit acte. [88]
On sait aussi que celui qui connaît l'obligation de la Salat doit prier, et celui qui connaît l'obligation du Sawm (le jeûne du mois de Ramadan) doit jeûner. Tout comme celui qui connaît l'obligation du Jihad doit combattre dans la cause d'Allah. Mais celui qui utilise le manque de connaissances des règles du Jihad comme argument pour ne pas combattre doit savoir que les règles du Jihad sont simples et disponibles à celui qui purifie son intention envers Allah. Alors il doit formuler l'intention de combattre pour la cause d'Allah, alors les lois du Jihad peuvent aisément être apprises en très peu de temps car elles ne nécessitent pas beaucoup de recherches et d'études. Puis si quelqu'un veut augmenter ses connaissances au-delà de cela, il peut le faire, car il n'y a pas de restrictions à la connaissance qui est disponible à tous. Mais retarder le Jihad pour rechercher la connaissance c'est l'argument de celui qui n'a pas d'argument.
Depuis le début de la Da'wah du Prophète (Salut et Bénédictions d'Allah sur lui) jusqu'à l'époque des Tabi'in (la génération qui suivit celle des compagnons) et jusqu'aux époques récentes, il y eut des Moujahidin (combattants pour la cause d'Allah) qui n'étaient pas des savants, mais par leurs mains Allah conquit de nombreuses terres, et jamais ils n'utilisèrent comme excuse la recherche du savoir, ou de la science du Hadith ou de l'Oussoul ul-Fiqh (principes de la jurisprudence). En fait, alors, Allah Exalté,

par leurs mains, accorda une victoire à l'islam alors que les savants d'Al-Azhar (université) ne se levèrent même pas pour remporter le jour où Napoléon et ses troupes entrèrent à Al-Azhar avec leurs chevaux et leurs chaussures. Que firent-ils avec leurs connaissances face çà cette humiliation ? Donc la connaissance n'est pas l'arme acérée qui coupera les racines des mécréants. L'arme c'est ce qu'Allah a mentionné dans le Qur'an :

« Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiera, les couvrira **d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant. »**[89]

Cependant, nous ne sous estimons pas la connaissance et les savants, nous appelons au contraire à cela. Mais nous n'utilisons pas cela comme argument pour abandonner les obligations qu'Allah a ordonné.

La Oummah musulmane et les nations précédentes

Allah a montré que cette Oummah est différentes des autres nations pour ce qui concerne le combat. Pour les nations précédentes, Allah envoyait son châtiment aux mécréants et aux ennemis de Sa religion via des phénomènes « naturels » en les faisant par exemple engloutir par la terre, en les noyant, via le souffle puissant (de l'ange Jibril (Paix sur lui)) et par le vent. Mais le cas est différent pour la Oummah de Muhammad (Salut et Bénédictions d'Allah sur lui) parce qu'Allah leur a dit :
« Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiera, les couvrira **d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant. »[90]**

Cela signifie que les musulmans doivent appliquer l'ordre de combattre d'abord par ses mains, et après cela Allah interviendra par des phénomènes naturels, et de cette façon la victoire vient d'Allah et passe par les mains des croyants

Rébellion contre le dirigeant

On a rapporté que Jounadah Ibn ‘Umayyah a dit :
« Nous avons visité ‘Oubadah Ibn As-Samit alors qu’il était malade et nous avons dit : « Dis nous, qu’Allah te rende pieux, un hadith dont Allah nous bénéficier et que tu as entendu du Prophète (Salut et Benédictions d'Allah sur lui). » Alors il a dit : « Le Messager d’Allah (Salut et Bénédictions d'Allah sur lui) nous a engagés au service et à l’obéissance dans ce qui nous était agréable et dans ce qui nous était désagréable, dans ce qui nous était difficile et dans ce qui nous était facile et de donner librement de ce que nous avions. » Il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « Nous ne devions *pas défier ceux qui avaient l’autorité sur nous à moins de voir Koufroun Bawaah et d’avoir la preuve d’Allah »[91]*

‘Koufroun Bawaah’ signifie du koufr clair ; ‘et d’avoir la preuve d’Allah’ signifie que vous le savez par la religion d’Allah.
Dans l’explication de ce hadith, l’Imam Nawawi dit que le Qadi ‘Iyyadh a dit :
« Les savants sont d’accords que le commandement ne doit pas être donné à un mécréant, et si le dirigeant fait preuve de koufr il doit être remplacé. De même, s’il abandonne la prière et cesse d’y appeler les gens, et s’il appelle à la Bid’ah, selon la majorité des savants. Il a dit : « Des savants de Basra ont dit que le commandement doit lui être conféré et qu’il doit quand même commander, parce que c’est un Mouta’awil (quelqu’un avec un avis faux accepté).’ Le Qadi a dit : « S’il manifeste du Koufr, un changement de Shari’ah ou de la Bid’ah, il est hors du commandement et lui obéir devient invalide. C’est une obligation pour les musulmans de se lever pour le remplacer par un dirigeant juste, s’ils le peuvent. Mais si cela ne peut être fait que par un groupe d’entre eux, c’est une obligation pour eux de le supprimer le dirigeant Kafir. »[92]

Dans cette fatwa, il y a une réponse à ceux qui disent que combattre n’est autorisé que sous les ordres d’un Calife ou d’un Emir (chef des musulmans).
Ibn Taymiyyah a dit : « Chaque groupe qui se rebelle contre une loi de la loi islamique claire, doit être combattu par le consensus des Imams des musulmans, mêmes s’ils prononcent la Shahada. »[93]

L’ennemi proche et éloigné

Il y en a qui disent que le champ du Jihad aujourd’hui c’est Al-Qouds (la ville sainte de Jérusalem) parce que c’est la terre sainte. Il est vrai que libérer les terres saintes est un ordre légal obligatoire pour tout musulman. Cependant, le Messager d’Allah (Salut et Bénédictions d'Allah sur lui) a décrit le croyant comme doux et intelligent, c'est-à-dire qu’il est conscient de ce qui est peux bénéficier et de ce qui est nuisible et donne priorité aux solutions radicales et précises. Ce point nécessite l’illustration qui suit :

Premièrement : Combattre l’ennemi qui est proche de nous avant celui qui est loin.

Deuxièmement : Le sang des musulmans coulera certainement même si la victoire vient mais la question est : cette victoire sera-t-elle un bénéfice pour l’état islamique établi ? Ou sera-t-elle un bénéfice pour le système koufar et un renforcement des piliers de l’état qui s’est rebellé contre les lois de l’islam ? Ces dirigeants ne font que tirer avantage des idées nationalistes de quelques musulmans pour atteindre leurs buts non islamiques, même si ces objectifs semblent islamiques. Donc le combat doit se faire sous un drapeau et un commandement islamiques, et il n’y aucun désaccord à ce sujet.

Troisièmement : En vérité la raison principale derrière l’existence de l’impérialisme dans les terres musulmanes c’est les dirigeants. Donc, commencer par détruire les impérialistes n’est pas une action utile et c’est une perte de temps. Nous devons nous concentrer sur la question islamique qui est d’établir les lois d’Allah d’abord dans notre pays et rendre la Parole d’Allah la plus haute. Ceci parce qu’il n’y a aucun doute que le premier champ du Jihad c’est de supprimer ces dirigeants et de les remplacer par un système islamique complet, et de là nous commençons.

Réponse à ceux qui disent que le Jihad en Islam n'est que défensif

Concernant ceci, cela vaut la peine de donner une réponse à celui qui a dit que le Jihad en Islam n'est que défensif et que l'épée n'a pas répandu l'Islam. Ceci est une parole fausse qui a été cesse répétée par nombre de ceux connus dans le domaine de la Da'wah Islamique. Mais la vérité est la réponse donnée par le Messager d'Allah (Salut et Bénédictions d'Allah sur lui) quand on lui a demandé : «Quel Jihad est celui dans le chemin d'Allah ? » Il répondit : « Celui qui a combattu pour élever la parole d'Allah est celui qui est dans le chemin d'Allah. »[94]

Ainsi en islam on combat pour élever au plus haut la parole d'Allah que ce soit offensivement ou défensivement. De même, l'Islam fut répandu par l'épée mais seulement contre les chefs du Koufr qui l'empêchait d'atteindre le peuple, et après cela, personne n'était contraint à embrasser l'islam. Il est obligatoire pour les musulmans de lever leurs épées contre les dirigeants qui cachent la vérité et montrent le mensonge, sinon la vérité n'atteindra pas le cœur des gens.

Lisons la lettre du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) à Héraclius.

Ibn 'Abbas a rapporté que le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :

« Au Nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. De *Muhammad le Serviteur d'Allah et Son Messager à Héraclius le grand homme de Rome. Paix sur celui qui suit la guidance ! Je t'appelle de l'appel de l'Islam, accepte l'Islam et tu seras sauf, (et) embrasse l'Islam et Allah te récompensera deux fois, mais si tu te détournes, le péché des Arissiyin sera sur vous, et O peuple des écritures (juifs et chrétiens) : venez à un mot qui est juste en vous et nous, que nous adorions nul autre qu'Allah et que nous ne Lui associons aucun associé, et qu'aucun d'autre nous prendra d'autres comme seigneurs en dehors d'Allah. Puis, s'ils se détournent dites :* « Témoigne que nous sommes musulman. » [95]

Ainsi que le texte de la lettre du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) à César :

« Au nom d'Allah, le Très Miséricordieux, le Tout Miséricordieux, de *Muhammad le Messager d'Allah à César le grand homme de Perse. La paix sera sur celui qui suit la guidance et croit en Allah et en Son Messager, et qui témoigne que nul n'est digne d'adoration sauf Allah Seul, sans associé et que Muhammad est Son Serviteur et Messager. Je t'appelle par l'appel d'Allah, parce qu'en vérité je suis le Messager d'Allah à l'humanité, pour avertir celui qui vit et ainsi le mot (accusation) est justifié contre les mécréants : accepte*

l’islam et tu seras sauf mais si tu te détournes, alors le péché des adorateurs du feu sera sur toi. »[96]

La lettre du Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui), aux gens de Najran dit :

« Au nom d’Allah le Seigneur d’Ibrahim, d’Ishhaq et de Ya’qoub, de *Muhammad à l’évêque de Najran, paix sur toi. En vérité, je loue devant toi le Seigneur d’Ishhaq et de Ya’qoub. En vérité je t’appelle (évêque des Najran) à adorer Allah au lieu de ses serviteurs, et je vous appelle à rechercher la protection d'Allah à la place de celle de l'homme. Mais si vous vous détournez de cela vous devrez verser la Jizia , et si tu te détournes de cela, prend connaissance d’une déclaration de guerre de ma part. Et paix (sur toi). »[97]*

Le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a aussi envoyé des lettres semblables à Moqawqis le roi du Yémen, à Al-Moundhir Ibn Saawa le grand homme du Bahreïn, à Al-Harith Ibn Abi Shamr Al-Ghassani, à Al-Harith Ibn 'Abdi Kala Al-Hamiri, au roi d’Oman et à d’autres.

Le verset de l'épée

En effet la plupart des savants du Tafsir Al-Qur'an ont parlé d'un verset du Qur'an et l'ont appelé Ayat as-Sayf (verset de l'épée) et c'est la parole d'Allah :

« Après que les mois sacrés (le premier, le septième, le onzième et le **douzième mois du calendrier islamique) expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. »[98]**

Concernant ce verset, Al Hafiz Ibn Kathir, puisse Allah lui faire miséricorde, a dit : « Ad-Dahkak Ibn Mouzahim a dit : « En vérité, il abroge tout traité, tout contrat et mandat entre le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et tous les Moushrikoun. » Al-Awfi a rapporté qu'Ibn Abbas a dit à propos de ce verset : « Il ne resta plus aucun traité ni accord avec les Moushrikoun après que la Sourate Al Bara a (Sourate at-Tawbah) n'ait été révélée. » [99]

Al-Hafiz Muhammad Al-Kalbi a dit : « Et nous trouvons ici ce qui abroge le fait de se détourner des mécréants et de rester patient face aux nuisances qu'ils nous causent. Ceci nous ordonne de les combattre et nous prévient contre le fait de répéter ce qui a été abrogé, et ce qui a été mentionné dans 114 versets sur 54 Sourates. [100] Mais tout ceci fut abrogé par le verset d'Allah :

« Tuez les associateurs où que vous les trouviez » et « Le combat **vous a été prescrit »[101]**

Al-Hussain Ibn Fadhl a dit à propos de ces versets : « Le verset de l'épée a abrogé tous les versets du Qur'an dans lesquels étaient mentionnés le fait de se détourner des nuisances des mécréants et d'être patients envers eux. Il est étrange que certains se servent encore de versets abrogés comme preuves pour l'abandon du combat et du Jihad. »

L'imam Ibn Hazm a dit : Dans 114 versets sur 48 Sourates, tous (les versets) ont été abrogés par la parole d'Allah :

« Tuez les associateurs où que vous les trouviez »[102]

L'Imam Aboul-Qassim Ibn Salamah a dit : « Tuez les associateurs où que **vous les trouviez » est le cinquième verset de la Sourate at-Tawbah et c'est** un verset abrogeant, mais il a abrogé 124 versets du Qur'an. Puis sa fin a abrogé son commencement quand Allah dit :

« Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la **Zakat, alors laissez-leur la voie libre… »[103]**

« Alors quand vous rencontrez ceux qui mécroient, frappez leurs cous »

As-Souday et Ad-Dhahak ont dit : « Le verset de l'épée a été abrogé par un verset, qui est :

« Lorsque vous rencontrez (au combat) ceux qui ont mécru frappez-**en les cous. Puis, quand vous les avez dominés, enchaînez-les solidement (gardez-les prisonniers). Ensuite, c'est soit la libération gratuite (c'est-à-dire les libérer sans rançon), soit la rançon (en**

fonctionne de ce qui bénéficie à l'islam). »[104]

Et ceci est plus dur envers les mécréants que le verset de l'épée. »

Qatada a dit : « Au contraire, je ne connaîs personne qui se soit opposé à l'avis de l'abrogation sauf As-Souyouti qui a dit : « L'obligation en période de faiblesse et quand les musulmans sont en petit nombre c'est de rester patient et de passer sur les nuisances des mécréants, puis cela fut abroger par le combat. Mais cela en fait ne fut pas une obligation, c'était plutôt une catégorie de choses qu'Allah a fait oublié, comme Il le dit :

« **que Nous le fassions oublier »[105]**

Donc, ce qui a été fait oublié est l'ordre de combattre jusqu'à ce que les musulmans soient puissants, mais en période de faiblesse, il est obligatoire d'être patient concernant le mal qui nous est fait. Cela affaiblit l'opinion soutenue par de nombreux savants qui disent que ce verset fut abrogé par le verset de l'épée, mais il n'en fut pas ainsi, c'est plutôt une chose qu'on laissa oublier. Hafiz Al-Makki a dit : « Un groupe de savants a mentionné que ce qui fut révélé faisait allusion à une période donnée et dans un but particulier, tout comme quand Allah dit :

« **Pardonnez et oubliez jusqu'à ce qu'Allah fasse venir Son**

commandement »[106]

Ceci est tout à fait clair et n'a pas été abrogé parce que cela a été retardé

pour une époque particulière à venir. »[107]

En dépit du fait qu'As-Souyouti se soit opposé à tout ce qui été dit précédemment, il n'y aucun doute qu que l'opinion correcte est la première. En plus, il n'a pas compris que dire que les versets du pardon et de l'ignorance (des nuisances des mécréants) n'ont pas été abrogés signifie les obligation du Jihad et que le fait d'encourager le bien et de désapprouver le mal, et l'annulation de l'obligation du Jihad alors que le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :

« Le Jihad continuera jusqu'au jour du Jugement. »[108]

Le professeur Abdoul Wahhab Khallaf a dit : « Ainsi il va continuer jusqu'au jour du Jugement signifie qu'il restera tant que cette vie continuera et retarder le Jihad parce que c'est une chose que l'on fait oublier (en période de faiblesse et quand les musulmans sont en petit nombre) ne fait pas seulement cesse le combat dans la cause d'Allah mais aussi l'intention. »[109]

Le danger de cela figure dans le hadith du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) :

« Celui qui ne combat pour la cause d'Allah et n'exprime pas non plus le désir *de le faire mourra dans un état d'ignorance. »[110]*

Ce sur quoi on s'accorde c'est qu'afin que les musulmans combattent pour la cause d'Allah il leur est nécessaire d'avoir la puissance, mais comment acquérir cette puissance alors que vous repousser l'obligation du Jihad ?

Allah dit : « Et s'ils avaient voulu partir (au combat), ils lui auraient **fait des préparatifs. Mais leur départ répugna à Allah; Il les a rendus paresseux. Et il leur fut dit: ‹Restez avec ceux qui restent. »[111]**

Ainsi votre non volonté de sortir pour la cause d'Allah résultera dans l'abandon de la préparation. Donc comment le musulman qui annule l'obligation du Jihad peut-il acquérir les causes de la puissance ?

Le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :
« Quand les gens deviendront parcimonieux en ce qui concerne le dirham et *le dinar (les monnaies), pratiqueront al 'inah[112], abandonneront le Jihad et suivront les queues des vaches (c'est-à-dire qu'ils se détourneront du Jihad pour garder les troupeaux) , Allah fera descendre sur eux une humiliation et Il ne la lèvera pas tant qu'ils ne reviendront pas à leur religion.[113]*

Attitudes des musulmans dans le combat

A travers les âges, les soldats musulmans ont été en moindre en nombre et en préparation. Cependant, ils s'opposaient à des armées qui leur étaient de loin supérieures en effectif. Certaines personnes protestent que cela fut spécifique au Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et à ses honorables compagnons. La réponse à cela est que la promesse d'Allah d'accorder la victoire (à Ses serviteurs) durera tant que les cieux et la terre dureront.

De plus, vous pouvez lire ce qui est arrivé à Dhahir Uddin Babar[114] qui s'est opposé au roi Indou (Dana Sinji) et à ses soldats. Il avait 20 000 soldats alors que le roi indou en avait 100 000, mais le chef musulman a gagné la guerre après s'être repenti de boire du vin. Les gens comme lui sont nombreux.[115]

Il y a aussi ceux qui prétendent que nous vivons à la période Mecquoise, en utilisant l'Ijtihad[116] afin d'obtenir la permission d'abandonner le Jihad pour la Cause d'Allah. Mais la personne qui se place dans la société Mecquoise pour abandonner l'obligation du Jihad doit cesser de jeûner, de prier et doit manger la Riba (l'usure) parce que tout cela fut interdit à Médine. Néanmoins, la vérité c'est que la période Mecquoise fut la période durant laquelle la Da'wah fut fondée et Allah dit :

« …Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli **sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous… ».[117]**

Ce verset abrogea toutes ces idées utilisées pour prouver que nous sommes à la période « mecquoise ». Donc nous ne commençons pas avec ce que fit le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) mais nous prenons ce à quoi la Shari'ah a abouti.

En outre, nous ne sommes ni dans la société de la Mecque ni dans celle de Médine et afin de savoir dans quelle société nous vivons révisez le chapitre 'Ad-Dar : l'état dans lequel nous vivons'.

Combattre est maintenant Fardh pour tous

les musulman [118]

Quand Allah Exalté rendit le jeûne obligatoire, Il dit :

« …On vous a prescrit as-Siyam… ».[119]

Et concernant le combat, Il dit :

« … Le combat vous a été prescrit… ».[120]

Cela signifie que combattre est obligatoire et c'est une réponse à celui qui dit que l'obligation c'est le Jihad. Ainsi il dit : « Quand j'accomplis l'obligation de Da'wah j'ai en fait accompli l'obligation parce que c'est du Jihad ; et quand je sors à la recherche du savoir je suis sur le chemin d'Allah jusqu'à ce que je revienne comme le dit le Hadith, donc j'ai en fait accompli l'obligation ! » Mais il est clair, d'après le texte coranique que combattre signifie opposition (physique) et mort.

Maintenant la question est : « Quand le Jihad devient-il une obligation individuelle ? »[121] Le Jihad devient obligatoire dans trois situation :

Premièrement : Quand deux armées (les musulmans contre les mécréants) se rencontrent pour combattre, il est interdit à celui qui est présent de partir et il lui incombe de rester parce qu'Allah dit :

« O vous qui croyez quand vous rencontrez (l'armée) des mécréants **en marche, ne leur tournez point le dos. »[122]**

Deuxièmement : Quand les mécréants envahissent un pays musulman il est obligatoire pour son peuple de les combattre et de les forcer à partir.

Troisièmement : Quand l'Imam (le chef légitime des musulmans) ordonne aux gens (parmi les musulmans) de s'élancer avec lui, parce qu'Allah dit :

«O vous qui croyez! Qu'avez-vous? Lorsque l'on vous a dit: ‹Elancez-**vous dans le sentier d'Allah›; vous vous êtes appesantis sur la terre. La vie présente vous agrée-t-elle plus que l'au-delà? - Or, la jouissance de la vie présente ne sera que peu de chose, comparée à l'au-delà! Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtiera d'un châtiment douloureux et vous remplacera par un autre peuple. Vous ne Lui nuirez en rien. Et Allah est Omnipotent. »[123]**

Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a aussi dit : « Quand on *vous demande de vous élancer, vous devez le faire. »[124]*

Quant aux terres musulmanes, l'ennemi y réside. En fait, l'ennemi contrôle tout. Les ennemis se sont ces dirigeants qui ont dérobé le pouvoir aux musulmans . Alors le Jihad contre eux est Fardh 'Ayn. De plus, le Jihad

islamique a maintenant besoin de l’effort de chaque musulman. Et on doit garder à l’esprit que quand le Jihad est Fardh ‘Ayn (obligation individuelle) il n’est pas besoin de demander la permission des parents pour s’élancer comme l’ont dit les savants : « Cela devient comme prier et jeûner. »

Les catégories de Jihad, pas les phases

Il est clair que le Jihad est maintenant obligatoire pour chaque musulman mais il y en a qui protestent qu'il a besoin de s'éduquer, que le Jihad se divise par phases et qu'il en est encore à la phase de combattre son nafs (son moi), et qui prouvent cela par la classification du Jihad faite par l'Imam Ibn Al-Qayyim Al-Jawziyyah, puisse Allah lui faire Miséricorde).

1. Jihad du nafs (le » soi)
2. Jihad contre le shaytan (le démon)
3. Jihad contre les mécréants et les hypocrites.

Se servir de cela comme preuve nous montre soit l'ignorance soit la lâcheté de celui qui s'en sert parce que Ibn Al-Qayyim a classé le Jihad par catégorie et non pas par phases, autrement nous devrions cesser de combattre le shaytan tant que nous n'avons pas fini de combattre notre moi ! Mais la vérité c'est que ces trois catégories se continuent sur une même ligne droite. Cependant, nous ne nions pas que la personne qui a un imane (foi) fort et qui pratique plus de Jihad nafs sera plus ferme dans le Jihad. Mais celui qui étudie la Sirah (la vie du Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui)) trouvera que quand on appelait au Jihad, tous les gens s'élançaient pour la cause d'Allah même ceux qui commettaient les Kaba ir (les grands péchés) ainsi que ceux qui étaient nouveaux en islam. On a raconté qu'un homme embrassa l'islam pendant une bataille, participa à la bataille et fut martyr et le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dit de lui :

« Une petite quantité » d'actions mais une grande récompense. »[125]

Il y a aussi l'histoire de Abou Mahjan ath-Thaqafi[126] qui buvait de l'alcool mais dont le Jihad contre les Perses était si célèbre.

Ibn Al-Qayyim mentionne que le hadith qui dit :

«Nous sommes revenu du petit Jihad pour le grand. » Quelqu'un demanda : « Qu'est-ce que le grand Jihad, O messager d'Allah ? » Il répondit : « Le jihad Nafs ».

Est une fabrication.[127] La raison de la fabrication (de ce hadith) c'est de rabaisser la valeur du combat par l'épée pour détourner les musulmans du combat contre les mécréants et les hypocrites.

La crainte de l’échec

Il y en a qui disent : « Nous craignons d’établir un état et qu’après un jour ou deux l’opposition répressive ne détruise tout ce que nous avons achevé. » La réponse à ceci est que l’établissement d’un état est une exécution de l’ordre d’Allah et on ne nous demandera pas compte du résultat. Mais la personne qui prononce de telles paroles et qui ne fait rien que de laisser les musulman en arrière concernant l’application de l’obligation d’établir la Shari’ah d’Allah, a oublié que peu après l’effondrement du gouvernement koufr, tout sera aux mains des musulmans.
Donc il sera impossible que l’état islamique s’effondre (insha Allah). De plus, les lois islamiques ne sont pas faibles pour céder et être subjuguées par celui qui répandrait le mal sur la terre et qui se rebelle contre le commandement d’Allah. Aussi les lois islamiques sont justes en totalité et seront bien accueillies même par ceux qui ne connaissent pas l’islam. En illustrant la position des hypocrites concernant leur hostilité envers les musulmans, ceux qui craigne l’échec doivent être réconfortés par les paroles d’Allah :
« N'as-tu pas vu les hypocrites disant à leurs confrères qui ont **mécru parmi les gens du Livre: ‹Si vous êtes chassés, nous partirons certes avec vous et nous n'obéirons jamais à personne contre vous; et si vous êtes attaqués, nous vous secourrons certes›. Et Allah atteste qu'en vérité ils sont des menteurs. S'ils sont chassés, ils ne partiront pas avec eux; et s'ils sont attaqués, ils ne les secourront pas; et même s'ils allaient à leur secours, ils tourneraient sûrement le dos; puis ils ne seront point secourus. »[128]**
Et c’est une promesse d’Allah que quand ils (les hypocrites) verront la puissance de l’islam, ils tourneront le dos humiliés. Alors ne soyez pas trompés par ces rhétoriques qui s’effacent vite ; et la position des hypocrites sera la même que celle des ennemis de l’islam, et Allah dit :
« O vous qui croyez! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il **vous fera triompher et raffermira vos pas. »[129]**

Le commandement

Il y en a qui déclarent (leur abandon du Jihad) par l'absence de commandement qui guiderait le mouvement du Jihad, alors que d'autres lient l'accomplissement du Jihad à l'existence d'un Amir ou d'un Khalifa. Ceux qui parlent ainsi sont ceux qui ont causé la perte du commandement et la cessation du mouvement de Jihad. Mais le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a incité, par ses paroles, les musulmans à former des commandements.
Le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :
« Quand trois personnes partent en voyage elles doivent désigner parmi elles

leur émir. »[130]
Donc nous réalisons que le commandement des musulmans est entre leurs mains et qu'ils sont ceux qui le portent. Il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :
« Celui qui a servi d'émir à un groupe alors qu'il y a parmi eux un homme *dont Allah est plus satisfait il a en fait trahi Allah, Son Messager et le groupe*

de musulmans. »[131]
Donc le commandement doit être confié à la meilleure personne en Islam. Il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a aussi dit à Abou Dharr :

« En vérité tu es faible et le commandement est une responsabilité. »[132]
Donc il doit aussi être confié à la personne la plus forte et ce sujet est relatif. Par conséquent, il n'y a pas d'excuse pour ceux qui déclare que le commandement est inexistant parce qu'ils sont capable de le faire surgir parmi eux et s'il devait y avoir des défaut dans le commandement il n'y a rien qui ne puisse être achevé. Mais il n'est pas permis de perdre le commandement parce qu'il est non existant car nous pourrions en vérité trouver un savant qui n'est pas au courrant des affaires actuelles, du commandement, de l'organisation et vice et versa. Cependant, cela ne nous exempt pas de créer un commandement et de présenter le plus convenable d'entre nous pour nous guider dans le processus de Shourah (consultation entre les pieux) et le défaut peut être perfectionné.
Maintenant il n'y a d'excuse pour aucun musulman d'abandonner l'obligation du Jihad, qui est un fardeau sur ses épaules. Donc il est nécessaire de faire de notre mieux de commencer à élaborer le Jihad pour rapporter l'islam dans cette Oummah , établir un état et supprimer les tyrans qui ne sont que des humains n'ayant pas rencontré ceux qui les convaincront du commandement d'Allah.

Le serment de combattre et de mourir

On rapporte que Salamah a dit :
« J'ai offert mon serment d'allégeance au Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) puis je suis allé à l'ombre d'un arbre. Quand les gens furent moins nombreux. Il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) m'a demandé : « O *Ibn Al Akwa n'offriras-tu pas ton serment d'allégeance ? » Je répondis : « Je* l'ai fait O Messager d'Allah ! »Et il dit aussi : « Je l'ai fait pour la seconde fois. » Puis je luis demandai : »O Abou Salamah alors pourquoi offrais-tu ton serment d'allégeance alors ? » Il répondit : « Pour mourir. »[133]

On a aussi rapporté que 'Abdullah Ibn Zaid a dit :
« A l'époque de Al-Hirrah (une sécheresse ayant eu lieu pendant le Khalifa de 'Omar) un homme vint lui dire : « En vérité Ibn Handhalah fait le serment aux gens pour la mort. Alors il ('Abdullah Ibn Zaid) dit : « En ce qui me concerne je ne ferais faire le serment pour cela à personne après le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui). »[134]

Le hadith précédent implique l'autorisation de faire le serment d'allégeance pour la mort et nous n'étudions pas la position de 'Abdullah Ibn Zaid car il y a une différence entre un serment de mort et le serment absolu que l'on n'offre qu'au Khalifa. Cependant, cela ne signifie pas que l'on ne doive pas obéir au commandant du Jihad car le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui)a dit :
« Celui qui m'a obéi a en fait obéi à Allah et celui qui m'a désobéi a en fait *désobéi à Allah. Et celui qui a obéi à l'émir, m'a en fait obéi et celui qui a désobéi à l'émir m'a en fait désobéi. »[135]*

Concernant la parole d'Allah :
« Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous **qui détiennent le commandement… ».[136]**

Ibn 'Abbas a dit : « Cela a été révélé à propos de 'Abdullah ibn Houdhayfah qui fut envoyé par le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dans un bataillon (il était un émir du Jihad). »[137]

Incitation au combat pour la cause d'Allah

Il est obligatoire pour le musulman de se préparer pour le Jihad pour la cause d'Allah. Le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :
« Allah garantit la personne qui s'élance pour sa cause et rien que pour le *combat pour Sa cause, qui croit en Lui et a confiance en Ses Messagers, qu'Il l'admettra au Paradis ou Il le ramènera chez lui avec ce qu'il a gagné de récompense ou de butin. »*[138]

Il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a aussi dit :
« Celui qui invoque Allah pour obtenir le Martyr avec sincérité Allah l'élèvera *au rang des martyrs même s'il meurt dans son lit. »*[139]

Un homme est venu dire au Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) : « Montre moi une action qui équivaut au Jihad. » Il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dit : « Je ne trouve pas ! » Puis il lui demanda : « Quand le Moujahid s'élance pour la cause d'Allah, peux-tu aller à la *mosquée et prier sans interruption et jeûner sans rompre le jeûne ? » » Il* répondit : « Qui peut faire cela ? »[140]

Abou Hourayra (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit :
«En vérité, le coursier du Moujahid bouge dans sa longueur en écrivant de bonnes actions pour lui. »[141]

Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :
« En vérité, le Shahid (martyr) a six qualités auprès d'Allah : ses péchés *seront pardonnés à sa première goutte de sang ; il voit sa place au paradis ; il sera paré de la parure de l'Iman ; il sera marié à 72 Hour al-'Ayn (les femmes du Paradis) ; il sera sauvé du châtiment de la tombe ; il sera sauvé de la grande horreur (au jour du jugement) ; une couronne de respect sera placé sur sa tête dont le joyau est meilleur que le monde et ce qu'il contient ; il intercèdera (au jour du jugement) pour 70 de ses parents. »*[142]

Le châtiment de l’abandon du Jihad

L’abandon du Jihad est la cause de l’état d’humiliation et de division dans lequel vivent les musulmans aujourd’hui. Ainsi la parole d’Allah se réalise :
« O vous qui croyez! Qu'avez-vous? Lorsque l'on vous a dit:
‹E**lancez-vous dans le sentier d'Allah›; vous vous êtes appesantis sur la terre. La vie présente vous agrée-t-elle plus que l'au-delà? - Or, la jouissance de la vie présente ne sera que peu de chose, comparée à l'au-delà! Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtiera d'un châtiment douloureux et vous remplacera par un autre peuple. Vous ne Lui nuirez en rien. Et Allah est Omnipotent. »[143]**

Expliquant ces versets, Ibn Kathir dit : « C’est un avertissement contre ceux qui ne se sont pas élancés avec le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) lors de l’expédition militaire de Tabouk, quand les fruits et les ombres mûrissaient sous la chaleur accablante, Allah dit :
« O vous qui croyez! Qu'avez-vous? Lorsque l'on vous a dit:
‹E**lancez-vous dans le sentier d'Allah› » c'est-à-dire quand on vous demande de partir au Jihad pour la cause d’Allah « vous vous êtes appesantis sur la terre » c'est-à-dire vous êtes devenus indolents et vous avez penché pour une vie de repos et la jouissance des fruits mûres. « La vie présente vous agrée-t-elle plus que l'au-delà? » c'est-à-dire pourquoi agissez-vous ainsi , en étant satisfaits de la vie de ce monde plutôt que de l’au-delà ? Puis Il nous détourne de cette vie et nous incite à regarder vers l’au-delà « Or, la jouissance de la vie présente ne sera que peu de chose, comparée à l'au-delà! ». Puis Allah promet un châtiment à ceux qui abandonnent le Jihad : «Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtiera d'un châtiment douloureux ».**
Ibn ‘Abbas a dit :
« Le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a ordonné à des Arabes de s’élancer mais ils sont restés en arrière alors Allah a fait cesser la pluie sur eux et cela fut un châtiment pour eux : « Et vous remplacera par **un autre peuple » c'est-à-dire pour aider Son Prophète (Saluts et** Bénédictions d'Allah sur lui) et établir Son Din comme Allah dit : « Si vous ne **vous lancez pas au combat, Il vous châtiera d'un châtiment douloureux et vous remplacera par un autre peuple. Vous ne Lui nuirez en rien. » C’est-à-dire vous ne pouvez pas nuire à Allah en vous détournant du Jihad.[144]**

Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :
« Quand les gens deviennent avare au sujet du Dirham et du Dinar (la *monnaie), pratiquent Al-‘Inah (une sorte de Riba), abandonnent le Jihad et suivent les queues des vaches (c'est-à-dire se détournent du Jihad pour la cause d’Allah pour entretenir les troupeaux), Allah fera descendre sur eux un châtiment et Il ne le lèvera que quand ils retourneront à leur Din. »[145] Et il* incombe au musulman de ne pas se contenter d’être dans les rangs des femmes comme cela a été rapporté par le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) :

« Le Hajj est le Jihad du vieux, du faible et des femmes ».[146]

Une mauvaise compréhension « Fiqhi » et sa réponse

Il y a celui qui a peur de s'engager dans cette sorte de combat parce que parmi les soldats auxquels il est confronté il y a le musulman et le kafir. Comment pouvons-nous alors combattre les musulmans alors que le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :

« En vérité le tué et le tué iront en Enfer. »[147]

Sheikh ul-Islam Ibn Taymiyyah a eu affaire à la même question qui se leva à cette époque. On le questionna au sujet de soldats qui refusaient de combattre les Tartares en disant qu'il y avait parmi eux le Moukrah (celui qui est contraint). Ibn Taymiyyah répondit : « Celui qui a des doutes concernant le fait de les combattre est le plus ignorant des hommes concernant la religion de l'islam, et comme les combattre est obligatoire ils doivent être combattus, d'après le consensus des musulmans, même si parmi eux il y le Moukhrah, comme al-'Abbas a dit le jour de la bataille de Badr quand il fut fait prisonnier :
« O Messager d'Allah j'ai été contraint à m'élancer.» Alors le prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « Quant à ton comportement extérieur *(c'est-à-dire avoir combattu contre les musulmans avec les païens) c'était à nous (d'en décider) mais ton intention est avec Allah. »[148]*

Les savants s'accordent sur le fait que si l'armée koufar prend des prisonniers musulmans comme bouclier humain et que l'on craint de nuire aux musulmans s'ils ne combattent pas alors ils doivent se battre même si cela conduit à tuer les musulmans prisonniers. Mais quand il n'y a rien à craindre les savants ont deux avis connus concernant la permission de combattre quand cela entraîne la mort de musulmans pris comme boucliers humains. De tels musulmans, s'ils sont tués, seront martyrs mais on ne doit pas abandonner le Jihad obligatoire à cause de celui qui sera tué en Shahid.[149]
Ceci parce que quand des musulmans combattent contre des mécréants, celui parmi eux qui est tué sera un martyr ainsi que celui qui sera tué pour le bien de l'islam bien qu'il ne mérite pas d'être tué pour ce qui est de son intention.
Il a été en vérité confirmé que le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :
« Cette Maison (Makkah) sera conquise par une armée de gens mais alors *qu'ils seront à Baida'a (à 60 Km au sud de Médine sur la route de la Mecque) ils seront engloutis (par la terre). » Quelqu'un dit : « O Messager d'Allah il y aura parmi eux celui qui a été contraint ! » Il dit : « Ils seront ressuscités en fonction de leurs intentions. »[150]*

Donc si le tourment qu'Allah fera descendre sur l'armée qui conquerra les musulmans affectera ceux qui avaient été contraints et ceux qui ne l'étaient pas, qu'en sera-t-il alors du châtiment avec lequel Allah les tourmentera Lui même ou aux mains des croyants ? Comme Allah dit :
« Dis: ‹Qu'attendez-vous pour nous, sinon l'une des deux meilleures **choses (la victoire ou le martyr) ? Tandis que ce que nous attendons pour vous, c'est qu'Allah vous inflige un châtiment de Sa part ou par nos mains. »[151]**

De plus, nous ne connaissons pas celui qui est forcé et ne pouvons pas faire at-Tamayyouz (distinction entre eux) alors si nous les tuons (c'est-à-dire ceux qui sont contraints) nous seront récompensés et excusés alors que eux mourront en fonction de leurs intentions. Ainsi, celui qui est contraint et ne peut s'abstenir (de se trouver parmi l'armée tartare) sera élevé en fonction de ses intentions au Jour du jugement et si l'un d'eux est tué au nom de l'établissement de la religion cela ne sera pas plus grand que le meurtre de celui qui se trouve parmi l'armée des musulmans.

Mais quand l'un d'eux (c'est-à-dire les tartares) s'échappe, certains considèrent le fait de les combattre comme le fait de combattre un faux rebelle. Ce genre de rebelles s'ils ont un groupe de rebelles où ils cherchent refuge est-il permis de prendre en chasse ceux qui s'échappent, de tuer leurs prisonniers et d'en finir avec leurs blessés ? Les savants ont deux avis à ce sujet. Il a été dit « que cela ne doit pas être fait » parce que l'homme que 'Ali Ibn Abi Talib ordonna d'appelé (son message) le jour de la bataille de Al-Jamal[152] cria que le fuyard (de ceux qui s'étaient rebellés contre 'Ali) ne devait pas être chassé, le blessé ne devait pas être achevé et le prisonnier ne devait pas être tué. Il a aussi été dit : « cela doit plutôt être accompli » parce que le jour de Al-Jamal ils (les rebelles) n'avaient pas un groupe rebelle où chercher refuge. Donc la raison derrière le fait de les combattre c'était de les forcer à se retirer et quand ils le faisaient il n'y avait pas de besoin de cela (de les chasser). Ils étaient sous le statut du as'sail forcé de se retirer. Et en vérité, il a aussi été raconté que le jour de Al-Jamal et Siffin[153] leur situation était différente de celle-ci.

Donc, ceux qui les considéraient comme des faux rebelles leur appliquaient ces deux avis. Mais ce qui est correct c'est qu'ils (les Tartares) ne sont pas des faux rebelles car ils n'ont pas de ta'wil (d'erreurs acceptées) du tout, ils sont plutôt comme les Khawarij et ceux qui refusaient de payer la Zakat (à l'époque de Abou Bakr) et Ahl at-Ta'if et Al-Khouramiyyah et ceux qui étaient combattus en fonction de la loi islamique contre laquelle ils se rebellaient.

Cela a trompé de nombreux juristes[154].

La méthode de combat qui convient

Alors que le temps passe et que l'humanité se développe, une question semble s'élever. Il ne fait aucun doute que les méthodes modernes de combat sont quelque peu différentes des méthodes utilisées au temps du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui). Alors quelle est la méthode de combat qui convient et que les musulmans de notre époque devraient utiliser ? Et est-il permis de nous servir de notre cerveau et de notre avis ?

Celui dont l'art de combat est l'islam

Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « la guerre c'est la *ruse.* »[155]

En expliquant ce hadith, l'Imam Nawawi a dit : « Les savants s'accordent pour dire qu'il est permis de ruser les koufars en temps de guerre, bien que rompre un pacte ou une promesse de protection (dans ce cas) ne soit pas autorisé. »[156]

On sait bien qu'il n'y a pas d'accord en nous et eux (c'est-à-dire les dirigeants actuels des musulmans), parce qu'ils sont en guerre contre la religion de l'islam. Donc les musulmans sont libres de choisir la méthode de combat (permise) qui convient et qui leur permettra de les tromper et d'obtenir la victoire avec le moins et de la façon la plus facile possible.

La méthode pour combattre Al Ahzab [157]

Après que les juifs aient réussi à rassembler les confédérés kafirs contre le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et son message, la situation devint dangereuse (pour l'islam et les croyants) et les musulmans préparèrent rapidement un plan unique, dont les arabes n'avaient jamais entendu parler parce que la façon de combattre qu'ils connaissaient c'était le champs de bataille. Le plan fut suggéré par Salman Al-Farsi (le Perse) et consiste en creuser une tranchée profonde tout autour de la ville de Médine depuis le bord de la rivière et qui séparerait les défenseurs des attaquants. Donc la méthode de combat n'est pas une révélation ou une Sounnah stationnaire et le musulman doit utiliser son intelligence et préparer des stratagèmes. Et ce sujet est soumis au processus de Shourah (consultation).

Mentir aux ennemis

Il a vraiment été confirmé dans le Hadith que mentir est permis dans trois situations.[158] At-Tabari a dit : « Les seul mensonge permis c'est At-Ta'ridh[159] et non pas le véritable mensonge qui n'est pas permis. » C'était son dire à lui (ce qu'a dit l'imam Nawawi). Au contraire, il est clair que le vrai mensonge est permis. Cependant, le limiter à At-Ta'ridh est meilleur et Allah est plus savant.[160]

Organisation islamique

En étudiant les bataillons (de l’époque du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui)et de ses compagnons) les musulmans déduiront l’organisation islamique et les ruses de combat dont les règles peuvent être appliquées par de nombreux musulmans. Par exemple :

L’assassinat de Ka’b Ibn Ashraf [161]

D’après Jabir ibn ‘Abdullah, le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :
« Qui veut tuer Ka’b Ibn Ashraf qui a blessé Allah et Son Messager ? » Alors Muhammad Ibn Maslamah se leva et dit : « O Envoyé d’Allah voudrais-tu que je le tue ? »Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) répondit : « Oui. » Muhammad Ibn Maslamah a dit : « alors permets-moi de dire une chose (fausse) (ce qui veut dire de tromper Ka’b), (une demande du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) de dire quelque chose même si cela est une croyance contredisante, ceci en montrant du koufr devant Ka’b, mais il a permis cela).[162] Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dit : « Tu peux le dire. » Puis Muhammad Ibn Maslamah alla dire à Ka’b : « Cet homme (c'est-à-dire le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui)) nous demande la Sadaqah (c'est-à-dire la Zakat), et il nous a fait des ennuis et je suis venu t’emprunter quelque chose. » Sur ce Ka’b dit : « Par Allah, tu te fatigueras de lui !» Muhammad Ibn Maslamah dit : « Maintenant que nous l’avons suivi nous ne voulons pas le quitter avant de voir quelle sera sa fin et je voudrais que tu me prêtes quelque chose. » Ka’b dit : « Me laisseras-tu tes femmes en gage? » Il dit : « Tu es le plus beau des arabes, comment pourrions nous te laisser nos femmes en gage? » Ka’b dit : « Alors laisse moi tes fils en gage. » Il dit : « Plus tard ils seraient insultés par les gens disant untel et untel a été laissé en gage contre deux chameaux de dattes. Par contre je te laisserais mes armes en gage. » Ka’b dit : « D’accord ». Muhammad Ibn Maslamah promis de lui apporter ses armes et ainsi firent ‘Abs Ibn Hibr et ‘Abbad Ibn Bishr. Puis ils allèrent tous voir Ka’b de nuit, l’appelèrent et il sortit. Soufyan dit : « Un autre que ‘Amr a dit que la femme de Ka’b a dit : « J’ai entendu une voix comme si son sang s’égouttait de lui. » Ka’b dit : « Ce n’est que Muhammad et son frère (de sa famille d’accueil) Abou Na’ilah. Un homme noble doit répondre quand on l’appelle de nuit même si c’est pour se faire attaquer. » Muhammad dit à ses hommes : « Quand Ka’b viendra, j’essayerais de toucher sa tête, et quand vous verrez que je lui tiens la tête, tuez-le. C’était le moyen qu’ils avaient trouvé pour le tuer car il avait un corps massif et il était robuste.) Quand Ka’b descendit à eux, enveloppé dans ses vêtements , ils dirent : « Tu dégages une très bonne odeur. » Il dit : « Oui, j’ai une femme qui est une des meilleures femmes arabes en matière de parfums. » Muhammad Ibn Salamah demanda à Ka’b : »Me permettrais-tu de le sentir ? » Ka’b dit : « Oui, » et il le sentit et le lui demanda encore. Muhammad Ibn Salamah dit : « Je l’ai tenu et j’ai dit (à mes compagnons) : « Allez-y ! Tuez-le ! » ».[163]

Cet incident comporte beaucoup de bénéfice concernant l’art du combat. Certains orientalistes et ceux qui ont une maladie au cœur ont en fait prétendu que l’assassinat de Ka’b Ibn Ashraf fut une trahison envers lui. La réponse à ceux-là est ce kafir avait en vérité rompu son pacte et profondément blessé les musulmans. Les juifs, après l’assassinat de Ka’b Ibn Ashraf, vinrent dire au Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) :

« O Muhammad, notre ami a été tué cette nuit et c’était un de nos chefs et il a été assassiné sans que nous ne lui connaissions de crime ou d’agression. »
Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dit : « S’il avait fuit comme ceux qui avaient les même opinions que lui, il n’aurait pas été tué, au lieu de cela il nous a blessés et insulté dans ses poèmes et quiconque parmi vous fait cela, sera vulnérable à l’épée. »

Le bataillon de Abou Ibn Anis

Cela eut lieu lors de la quatrième année de l’Hégire et la cause en fut que le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) fut informé que Khalid Ibn Soufyan al-Houdhali qui habitait à ‘Urnah réunissait des gens pour combattre les musulmans. Alors le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) ordonna à ‘Abdullah Ibn Anas de le tuer. ‘Abdullah dit : « O Messager d’Allah, décris-le moi afin que je puisse le reconnaître. » Il dit : « Quand tu le verras il te rappellera le Shaytan et ce sera le signe entre *toi et lui. » 'Abdullah dit : « J’ai demandé au Messager (Saluts et Bénédictions* d'Allah sur lui) la permission de dire (quelque chose – la même demande d’autorisation que celle faite par Muhammad Ibn Maslamah) et il me le permit, » puis il ajouta : « Dis que tu es de Khouza’ah (ceci est un mensonge mais c’est permis) ». 'Abdullah dit : « Je le reconnus par la description du Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et j’eu peur de lui. Alors je dis : « Ce que m’a dit le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) était vrai. » 'Abdullah dit : « Quand je le vis, l’heure de la prière du ‘Asr était entrée et je craignis qu’une poursuite ait lieu entre nous qui me détourne de la prière. J’accomplis la salat en marchant vers lui, et en bougeant ma tête pour les inclinaisons et les prosternations. Quand je l’atteignis, il dit : « Qui es-tu ? » Je répondis : « Je suis de Khouza’ah. J’ai entendu que tu réunis des gens contre Muhammad et je veux être avec vous. » Khalid Ibn Soufyan dit : « Oui, je réunis des gens contre lui. » 'Abdullah dit : « Je me promenai avec lui , lui parlai et il aima mon discours, puis je récitai (de la poésie) et dit : « C’est merveilleux de sa part (du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui)). Muhammad a fait un évènement de cette religion ! Il a tranché entre les pères et les a ridiculisés. » Ibn Soufyan dit qu’il n’avait jamais rencontré quelqu’un comme moi. Alors qu’il s’appuyait sur un bâton avec lequel il brisait la terre jusqu’à ce qu’il ait atteint sa tente, ses compagnons le quittèrent et rentrèrent dans des maisons proches qu’ils transportaient avec lui. Ibn Soufyan dit : « Viens frère de Khouza’ah ! » Je m’approchai et il dit : « Assieds-toi. » 'Abdullah dit : « je m’assieds avec lui jusqu’à ce que les gens dorment puis je le tuai. Je le décapitai et sortis en laissant ses femmes sur lui. »Quand j’arrivai à Médine, je trouvai le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) qui en me voyant dit : « Ton visage a réussi ! » Et je dis : « Ton, visage a réussi, O messager d’Allah, » puis je mis la tête entre ses mains et lui raconta mon histoire. »

L’histoire de Na’im Ibn Mas’oud

Quand Na’im Ibn Mas’oud arriva a Médine comme musulman le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) l’enjoignit à dissimuler son acceptation de l’islam et le renvoya aux païens pour créer des divergences dans leurs rangs. Alors il alla aux Banou Qouraidha et leur dit sous forme de conseil : « Ne combattez pas avec ces gens (c'est-à-dire les Qoreish et Ghatafan) avant de ne tenir leurs chefs en otages (comme sécurité). » Ceci était après les avoir convaincu qu’à cause de fait que les Qoreish et Ghatafan n’étaient pas de Médine, et repartiraient dans leurs cités et les laisseraient au Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) si quelque chose se passait. Alors ils lui dirent : « En vérité, tu nous a donné un bon conseil. » Puis il alla voir les Qoreish et les informa que les juifs de Banou Qouraidha regrettaient d’avoir fait alliance avec eux et qu’ils avaient envoyé des messages à Muhammad lui demandant : « Serais-tu satisfait si nous apportions les chefs des deux tribus afin de frapper leurs cous ? » Puis alla aux Ghatafan et leur dit la même chose. Abou Soufyan et les chefs de Ghatafan envoyèrent ‘Ikrimah Ibn Abou Jahl avec quelques hommes de Qoraish et de Ghatafan aux Banou Qouraidha et leur dit : « Nous battrons-nous pour détruire Muhammad ? « Ils répondirent : « Aujourd’hui c’est samedi (le Sabbath juif), le jour pendant lequel nous ne faisons rien et nous ne combattrons pas avec vous à moins que tu nous donnes en gage quelques uns de tes hommes qui resteront avec nous pour nous donner confiance parce que nous craignons que vous vous enfuyez vers vos tribu quand vous serez submergés par le combat. » Donc quand les messagers revinrent Quoraish et Ghatafan dirent : « Par Allah ce que vous a dit Na’im Ibn Mas’oud est la vérité. Par Allah nous ne vous donnerons jamais en gage aucun de nos hommes. » Banou Qouraidha dit : « Ce que vous a dit Na’im Ibn Mas’oud est vrai. » Ainsi Na’im était lié à la division qui intervint dans les rangs des confédérés.

Un point important

Il est permis au musulman de plonger au sein de l’ennemi mécréant s’il peut en sortir un bien pour les musulmans. Ibn Taymiyyah dit : « …Et Mouslim a raconté dans son Sahih que le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a rapporté l’histoire de Ashab al-Oukhdoud[164] (les gens du fossé), dans laquelle le garçon ordonna qu’il soit tué[165] (lui-même) pour le bien de la religion. En conséquence, les quatre Imams ont permis au musulman de se mêler à l’armée kafir même s’il est accablé par l’idée qu’il sera tué, s’il peut en résulter un bénéfice pour les musulmans. Ce que Ibn Taymiyya a dit signifie qu’il est permis au musulman de se plonger dans l’armée kafir même si cela conduit à sa mort avant qu’il ne puisse voir de ses propres yeux les bénéfices de son acte. »[166]

La Da’wah avant le combat

Il est permis de faire un raid sur les mécréants que l’appel à l’islam a atteint sans les prévenir auparavant.
On a rapporté que Ibn ‘Awn a dit:
« J’écrivis à Nafi’a pour le questionner sur le fait d’appeler à la guerre avant de combattre. Il me répondit. « Cela n’était qu’au début de l’islam (parce que) le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) fit un raid contre les Bani al-Moustalaq alors qu’ils ne faisaient pas attention et que leurs troupeaux s’abreuvaient. Donc il tua ceux qui le combattirent et prit leurs femmes comme butin de guerre et à cette époque il prit une femme. Yahya dit : « Je pense qu’il a dit Jouwairiyyah » (ou dit) Ibnatou-Harith. »[167]

Dans l’explication du Hadith, An-Nawawi a dit : « Dans le Hadith il y a l’autorisation de faire un raid contre les mécréants que la da’wah a atteint sans les prévenir. Concernant la question qu’il y a trois Madhahib (opinions) différents relatés par Al-Maziri et Al-Qadhi :
La première c’est que l’avertissement est Moutlaq (on doit le faire) comme Malik et d’autres ont dit. Et ceci est faible. La seconde est que l’on ne doit pas le faire du tout. Et ceci est encore plus faible que la première opinion ou faux. La troisième est qu’il est obligatoire si l’appel ne les a pas atteint et pas obligatoire dans le cas contraire. C’est plutôt recommandé et c’est l’opinion correct. C’est ce qu’ont dit Nafi’a Mawla Ibn ‘Umar, Hassan Al-Basri, At-Thawri, Al-Laith, Ash-Shafi’i, Abou Thawr, Ibnoul Moundhir et la majorité des savants. Ibnoul Moundhir a déclaré : « C’est l’opinion de la majorité des gens de science. »[168]

La guerre ayant pour conséquence la mort d’enfants

Ibn Abbas a rapporté que As-Sa’b Ibn Jouthamah a dit :
« J’ai dit : O Messager d’Allah, lors d’un raid nocturne nous avons tué la progéniture des païens. » Il dit : « Ils font partie d’eux. »[169]

L’explication du Hadith : « Le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) fut questionné à propos du Houkm des enfants des païens dont les femmes et les enfants furent tués lors d’un raid nocturne. Il dit qu’ils faisaient partie de leurs parents ; c'est-à-dire qu’il n’y avait pas de mal en cela car les règles concernant leurs parents s’appliquent aussi à eux par héritage, mariage, code pénal, dettes etc., et cela veut dire si ils ne sont pas pris pour cible sans nécessité. »[170]

S’abstenir de tuer intentionnellement les femmes, les prêtres et les vieux

Ibn ‘Umar, qu'Allah soit satisfait d'eux, a dit :
« Une femme fut retrouvée morte lors d’une des batailles du Prophète et le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) interdit donc de tuer les femmes et les enfants. »[171]

Lors d’une bataille, le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) passa près d’une femme tuée qui était en avant et que les compagnons regardaient, c'est-à-dire s’interrogeant sur ses traits, quand le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) les rejoignit et dit : « *Elle n’aurait pas du être tuée », puis il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui)* dit à l’un d’entre eux : « Va voir Khalid (Ibn Walid) et dis-lui de ne pas tuer la *postérité (les femmes et les enfants) ni un prisonnier. »[172]*

Le Hadith précédant de Ibn ‘Abbas qui permet l’assassinat de la postérité ne contredit pas ce Hadith parce que chacun concerne une situation différente.

Rechercher l'aide d'un Moushrik

'Aisha, qu'Allah soit satisfait d'elle, a dit :
« Le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) s'élança pour la cause d'Allah avant la bataille de Badr et alors qu'il était à Harrat Al-Wabrah un homme qui faisait penser au courage et à la sécurité les rejoignit. Les compagnons du Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) furent contents quand ils le virent. Mais quand il eu atteint, le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) lui dit : « Croiras-tu en Allah et *en Son Messager ? » Il dit : « Non ». Il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui)* dit : « Alors repart car je ne rechercherais jamais l'aide d'un moushrik. » Elle ('Aisha) dit : « Puis il revint et les rejoignit à Al-Baida. Il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) lui redemanda la même chose : « Croiras-tu en *Allah et Le Messager ? » Il dit : « Oui. » Alors il (Saluts et Bénédictions* d'Allah sur lui) dit : « Va ! »[173]
L'Imam Nawawi dit : « Il a été mentionné dans l'autre Hadith que le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) rechercha l'aide de Safwan Ibn Oumayyah avant qu'il n'embrasse l'islam. Certains savants prirent le premier Hadith (celui mentionné ci-dessus) comme une règle absolue. Shafi'i et d'autres ont dit : « Si le kafir a une bonne opinion des musulmans et que la nécessité nous incite à rechercher son aide alors il faut le faire, autrement c'est makrouh (détestable). »
Les deux Hadith ont été utilisés dans les deux situations et si le kafir est présent par autorisation (dans la bataille), il faut lui donner une récompense et non pas une part du butin (ce qu'obtiennent les musulmans), et c'est le madhab de Malik, Shafi'i, Abou Hanifah et de la majorité, puisse Allah leur faire miséricorde. Az-Zouhri et Al-Awza'i ont dit : « On doit lui donner une part et Allah sait mieux. »[174] Concernant le fait de rechercher l'aide des païens et des mécréants, l'Imam Malik a dit : « Si ils sont des serviteurs des musulmans alors c'est possible. » Abou Hanifah a dit : « On doit toujours rechercher leur aide et les aider quand l'islam les domine et les gouverne, mais si leur Shirk (polythéisme) est dominant rechercher leur aide est makrouh. Shafi'i a dit : « Cela est permis à deux situations : l'une d'entre elles c'est quand les musulmans sont peu nombreux et que les païens sont les hôtes et la seconde c'est que nous sachions que les païens ont une bonne opinion de l'islam et y inclinent et à chaque fois qu'on recherche leur aide, on doit leur donner une récompense et non pas une part de Ghanimah (butin de guerre).

Du fait de couper les arbres et de les brûler

Sous l'autorité de Nafi'a qui a rapporté que Ibn 'Umar a dit :
« Le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a coupé et brûlé les arbres des Bani an-Nadhir et c'était à Al-Bouwairah. »
Qoutaibah et Ibn Roumh ont ajouté dans leur narration qu'Allah Exalté a révélé (en cette occasion) :
« Tout palmier que vous avez coupé ou que vous avez laissé debout **sur ses racines, c'est avec la permission d'Allah et afin qu'Il couvre ainsi d'ignominie les pervers. »[175]**
Concernant l'explication du Hadith, An-Nawawi a dit : « Il est permis de couper les arbres des mécréants et de les brûler. »[176]
Abou Houreyra a rapporté :
« Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) envoya un bataillon et désigné 'Assim Ibn Thabit comme émir. Ils s'élancèrent et alors qu'ils étaient entre 'Usafan et la Mecque des hommes de Houdhail nommé Banou furent prévenus de leur arrivée. Donc, une centaine d'archers suivirent leurs traces jusqu'à ce qu'ils (les archers) arrive à une étape de voyage où ils (c'est-à-dire 'Assim et ses compagnons) avaient campé et trouvèrent des noyaux de dattes qu'ils avaient emporté comme nourriture de voyage depuis Médine.
Les archers dirent : « Ce sont des dattes de Médine, » et ils suivirent leurs traces jusqu'à ce qu'ils les rattrapent. Quand 'Assim et ses compagnons ne purent plus continuer ils grimpèrent sur un endroit élevé et leurs poursuivant les encerclèrent en disant : « Vous avez un pacte et une promesse que si vous descendez à nous nous ne tuerons aucun d'entre vous. » 'Assim dit : « Quant à moi, je ne descendrai jamais sous la protection d'un infidèle. O Allah ! Informe Ton Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) à notre sujet. » Ainsi ils combattirent jusqu'à ce que 'Assim et sept de ses compagnons soient tués par des flèches, et il resta Khoubayb, Zayd et un autre homme à qui ils firent une promesse et un engagement. Donc quand les infidèles leur firent cette promesse et cet engagement, ils descendirent. Une fois qu'ils les eurent capturé ils prirent les cordes de leurs arcs et les lièrent avec. Le troisième homme qui était avec eux dit : « Ceci est la première violation de votre engagement, » et il refusa de les accompagner. Ils le tirèrent et essayèrent de le forcer à les suivre mais il refusa et ils le tuèrent. Puis ils continuèrent avec Khoubayb et Zayd jusqu'à ce qu'ils les vendent à la Mecque. »[177]
Il (Abou Houreyra) mentionna l'histoire de l'assassinat de Khoubayb puis dit : « Allah accepta la dou'a de 'Assim Ibn Thabit quand il fut tué, et Il informa le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et Ses compagnons de leur histoire et de ce qui leur était arrivé.

Organiser l’armée musulmane

‘Ammar Ibn Yassir, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit :
« Le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) aimait l’homme qui combattait sous le drapeau de sa tribu (avec sa propre tribu, sous la bannière de l’Islam). »[178]

Al-Bara Ibn ‘Azib, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit :
« Le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « En *vérité vous rencontrerez l’ennemi demain et votre slogan sera « Ils (c'est-à-dire les mécréants) n’obtiendront pas la victoire. »[179]*

Al-Hassan a rapporté que Qais Ibn ‘Abbad a dit :
« Les compagnons du Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) détestaient élever la voix pendant le combat. »[180]

Ka’b Ibn Malik, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit :
« Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) s’élança un jeudi pour l’expédition de Tabouk et il aimait s’élancer le jeudi. »[181]

An-Nou’man Ibn Maqran, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit :
« Quand le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) ne combattait au début du jour il repoussait cela jusqu’à ce que le soleil descende (de l’endroit où il était le plus chaud), que le vent souffle et que l’aide d’Allah descende. »[182]

Recommandation d'invoquer de l'aide quand on rencontre l'ennemi

Une des dou'as (invocatioons) du Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) lors du combat est :

« O Allah, qui révèle le Livre (le Qur'an), déplace les nuages, qui vainc Al-*Ahzab (les confédérés mécréants), vainc les infidèles et accorde nous la victoire. »[183]*

La sincérité dans le Jihad pour la cause d’Allah

La sincérité c’est de purifier de toute impureté l’intention de se rapprocher d’Allah. Il a aussi été dit que c’est d’oublier que les gens vous voient en se rappelant constamment le Créateur.
L’Imam Ibn Al-Jawzi a dit : « En vérité Iblis trompe de nombreuses personnes qui s’élancent pour le Jihad avec l’intention de se montrer et pour que l’on dise que untel et untel était un combattant, ou peut être que l’intention était que l’on dise qu’il était brave ou la recherche du butin, cependant les actions ne valent que par les intentions. »[184]
Abou Moussa a dit :
« Un homme vint dire au Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) : « O Messager d’Allah as-tu vu l’homme qui combat au nom de la bravoure, de l’honneur ou pour se montrer ? » Alors lequel de ceux-là combat pour la cause d’Allah ? » Le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dit : « Celui qui combat pour que la Parole d’Allah soit la plus haute est celui *qui combat pour la cause d’Allah. »[185]*
Ibn Mass’oud à dit :
« Faites attention quand vous dites que cet homme est mort en martyr ou qu’il a été martyr parce qu’un homme peut combattre pour le butin, pour qu’on se souvienne de lui ou pour améliorer sa position. »
Abou Hourayra a rapporté que le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit :
« Les premiers à être jugé au Jour du Jugement sont trois : un homme *martyr que l’on apportera devant Allah qui lui rappellera ses faveurs qu’il reconnaîtra, puis Qui lui demandera : « Qu’en as-tu fait ? » Il répondra : « J’ai combattu pour Ta cause jusqu’à ce que je sois tué. » Allah lui dira : « Tu mens , tu as combattu pour que l’on dise de toi ‘il est brave’ et en vérité c’est ce qu’on a dit. » Puis Il ordonnera qu’il soit tiré face contre terre et jeté en enfer. Et un homme qui a appris la connaissance, l’a enseigné et qui a lu le Qur’an et qui sera apporté devant Allah Qui lui rappellera Ses bienfaits qu’il reconnaîtra puis Il lui demandera : «Qu’en as-tu fais ? » Il répondra : « J’ai appris la connaissance pour Ta cause je l’ai enseigné et j’ai lu le Qur’an. » Il lui dira : « Tu as menti ! Tu as appris afin qu’on dise de toi* ‘c’e*st un savant’ et c’est en vérité ce que l’on a dit. Puis il ordonnera qu’on le tire face contre terre et qu’on le jette en enfer. Et un homme qu’Allah a enrichi et à qui Il a donné toutes sortes de richesses et qui sera apporté devant Allah Qui lui rappellera Ses bienfaits qu’il reconnaîtra puis Il lui demandera : « Qu’en as-tu fait ? » Il répondra : «Je n’ai pas laissé une cause dans laquelle Tu aimes que l’on dépense sans donner en Ton nom ». Allah lui dira : « Tu as menti tu as donné afin que l’on dise ‘ il est généreux’ et en vérité c’est ce que l’on a dit. Puis Il ordonnera qu’il oit tiré face contre terre et jeté en enfer. »[186]*
Abou Hatim Ar-Razi a rapporté qu’il a attendu ‘Abdah Ibn Soulayman dire : « Nous étions dans un bataillon avec 'Abdullah Ibn Moubarak sur la terre des Romains où l’armée ennemi nous tomba dessus . Mais quand les

deux fronts se rencontrèrent (pour le combat), un ennemi s'avança et demanda un duel. Alors un homme s'avança et le combattit pendant un moment puis le poignarda à mort et de la même façon il tua le second, le troisième et le quatrième. Puis lui-même demanda un duel pour lequel un homme (de l'armée kafir) s'avança, combattit un moment puis il le poignarda à mort. Là-dessus, les gens l'entourèrent et j'étais l'un d'entre eux. C'était un homme voilé, je défis un morceau du voile et c'était 'Abdullah Ibn Moubarak. Alors il me dit : « Même toi O Aba 'Umar tu fais partie de ceux qui veulent nous révéler.» Alors je dis : « Regardez cet homme sincère, que la miséricorde d'Allah soit sur vous, combien il craignait que sa sincérité ne soit affectée par le fait qu'on le voie et que les gens le louent, alors il s'est voilé. » Quand Ibrahim Ibn Adham combattait, il ne prenait rien du butin de guerre, afin de sauvegarder sa récompense (dans l'au-delà).[187] Iblis trompe en vérité le Moujahid quand ce dernier obtient du butin de guerre. Car, il se peut qu'il prenne ce qu'il n'avait pas le droit de prendre, soit parce qu'il a peu de science ou parce qu'il considère que prendre les biens du mécréant est permis (en toute occasion), ou parce qu'il ne sait pas que voler du butin est un péché.

Abou Hourayra a rapporté :

« Nous nous élançâmes avec le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) vers Khaybar et Allah nous accorda la victoire. Mais, nous ne gagnâmes ni or, ni argent comme butin mais plutôt des bagages, de la nourriture et des vêtements. Puis nous nous dirigeâmes vers la vallée. Le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) avait un serviteur avec lui. Quand nous descendîmes, le serviteur du Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) se leva pour défaire son paquetage sur sa selle quand il fut tué par une flèche. Mais quand nous le félicitèrent pour son martyr, le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dit : « Non ! Par celui qui tient *la vie de Muhammad en sa main en vérité son manteau le brûle : il l'a volé le jour de la bataille de Khaybar, sans qu'il n'est été placé avec les objet à partager. » Abou Hourayra dit : «Alors les gens eurent peur. » Là-dessus un* homme apporté un lacet ou deux et dit : « Je les ai pris le jour de Khaybar. » Alors le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dit : « Un *lacet de l'enfer ou deux lacets de l'enfer ? »[188]*

D'un autre coté, le Moujahid peut très bien avoir été conscient de l'interdiction (de voler le butin) mais en avoir vu beaucoup l'a rendu impatient. Peut être pensa-t-il que son Jihad rattraperait ce qu'il a fait. Donc, ici est rendu évident l'effet de la croyance et du savoir.

Houbairah Ibn Al-Ash'ath a rapporté que Abou 'Ibaidah Al-'Anbari a dit :

« Quand les musulmans descendirent vers la cité et collectèrent le butin, un homme vint avec le butin qu'il avait et le remit au responsable. Alors ceux qui étaient avec lui dire : « Nous n'avons jamais vu quelque chose de semblable auparavant. » Alors il (le responsable) lui demanda : « En as-tu pris quelque chose ? » Il répondit : « Si cela n'avait pas été à cause d'Allah je te l'aurais pas rapporté. »Ainsi, ils réalisèrent que cet homme était important et lui demandèrent : « Qui es-tu ? » Il répondit : « Par Allah je ne vous le dirais pas afin que vous ne puissiez pas me louer et je ne vous impressionnera pas afin que vous me prêtiez, mais je loue Allah et je suis satisfait de Sa

récompense. » Alors ils envoyèrent un homme après lui jusqu'à ce qu'il rejoigne ses compagnons. Ils se renseignèrent sur lui, c'était ‘Amir Ibn Qais.

Il y a en a qui sont contraints de rester éloigner du chemin du Jihad

Alors faites attention car en vérité les adversités ont une origine et abandonner ce que le désir fait apparaître comme beau. Donc Il, Exalté, requiert d'eux qu'ils renouvellent leur engagement et Il les appelle à révéler ce qu'ils ont gardé secret par amour du repos (confort) et de l'éloignement des difficultés. A coté de cela, il y la même raison pour laquelle le Qur'an a raconté concernant ceux qui restèrent en dehors du Jihad, quand Allah dit : « Ceux qui ont été laissés à l'arrière se sont réjouis de pouvoir rester **chez eux à l'arrière du Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui), ils ont répugné à lutter par leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah, et ont dit: ‹Ne partez pas au combat pendant cette chaleur!› Dis: ‹Le feu de l'Enfer est plus intense en chaleur.› - S'ils comprenaient ! »[189]**

« En vérité, ce genre de personnes sont l'exemple de la faible détermination et de la volonté immature, et nombreux sont ceux qui ont peur des difficultés, effrayés par la lutte, et qui préfèrent le misérable repos à l'honorable souffrance, et la paix humiliée au cher danger ; ils tombent de lassitude derrières les lignes avançant conscientes des implications des messages. Mes ces lignes (de personnes) restent sur leur chemin plein d'obstacles et de difficultés car ils savent d'instinct qu'affronter les obstacles et les difficultés est un instinct naturel de l'homme et que c'est plus délicieux et beau que de rester en arrière, en abandonnant le Jihad et que le naïf repos qui ne convient pas aux hommes. »[190]

« Ceux qui ont préféré le repos au combat en temps de 'Ousrah (difficultés) et qui sont resté à l'écart de la caravane (partant pour le Jihad) lors de la première partie (de l'histoire islamique) ne convenaient pas au combat, n'étaient pas faits pour le Jihad et ne devaient pas être pris à cause du pardon et de l'indulgence, ne devaient pas recevoir l'honneur du Jihad qu'ils avaient abandonné volontairement :

« Si Allah te ramène vers un groupe de ces (gens-là), et qu'ils te **demandent permission de partir au combat, alors dis: ‹Vous ne sortirez plus jamais en ma compagnie, et vous ne combattrez plus jamais d'ennemis avec moi. Vous avez été plus contents de rester chez vous la première fois; demeurez donc chez vous en compagnie de ceux qui se tiennent à l'arrière›. »[191]**

En vérité les dou'at (ceux qui invitent) ont besoin d'avoir un caractère solide, droit et ferme et sont déterminés à résister pendant le long et fatigant combat. Et le rang des Moujahidin, pépértré par des gens faibles et paresseux, ne restera pas ferme car ils échoueront au moment de la difficulté et répandront l'échec et le déséquilibre. Donc ceux qui sont faibles et restent à part doivent être gardés loin de la ligne pour la protéger de l'instabilité, de la défaite et du compromis avec ceux qui sont restés en arrière en temps de difficultés, puis y reviennent en période de facilité pour la détruire complètement. »[192]

Les Fatwas des juristes à propos de la purge des lignes (du Jihad)

Les Salafs (prédécesseurs) ont beaucoup parlé à ce sujet. Par exemple, l'explication de l'Imam Shafi'i dans son Kitab Al-Oumm sur les évènements consécutifs concernant la participation des hypocrites lors des honorables batailles prophétiques, et sa mise en garde aux générations à venir contre celui que l'on connaîtrait par ce par quoi on connaît les hypocrites, car il serait traité par analogie avec eux et serait punit par ce par quoi ils étaient tourmentés. L'Imam Shafi'i a dit : « Le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) combattait les mécréants et ainsi faisaient des gens avec lui dont l'hypocrisie était connue et qui l'ont laissé tomber en désertant pour trois cent d'entre eux. Puis ils prirent part à la bataille de Al-Khandaq (la tranchée) avec lui, et dirent ce qu'Allah n'avait pas dit à leur propos :

« ‹Allah et Son messager ne nous ont promis que tromperie› »[193]

Puis certains d'entre eux participèrent à sa bataille contre les Bani Al-Moustalaq et ils dirent ce qu'Allah a rapporté à leur sujet :

« ‹Si nous retournons à Médine, le plus puissant (‘Abdullah Ibn **Ubayy Ibn Sahloul – chef des hypocrites) en fera assurément sortir le plus humble (le Messager d'Allah)›. »[194]**

Ainsi eu d'autres choses qu'Allah a rapporté au sujet de leur hypocrisie. Puis il prit part à la bataille de Tabouk lors de laquelle certains d'entre eux (les hypocrites) participèrent qui avaient essayé de le tuer lors de la nuit de Al-‘Aqabah, mais Allah l'a sauvé de leur mal. Pendant que d'autres restèrent éloignés du Jihad en sa présence. Alors Allah révéla leur histoire pendant la bataille de Tabouk :

« Et s'ils avaient voulu partir (au combat), ils lui auraient fait des **préparatifs. Mais leur départ répugna à Allah; Il les a rendus paresseux. Et il leur fut dit: ‹Restez avec ceux qui restent›. » [195]**

Ash-Shafi'i a dit : « Ainsi Allah révéla leurs secrets à Son Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et informa ceux qui avaient l'habitude de les écouter (parmi les croyants) que leur but était de créer la discorde parmi ceux qui étaient avec lui au moyen du mensonge, en magnifiant la puissance de l'ennemi et en éloignant les musulmans du Jihad. Ainsi, Allah l'informa (le Messager) qu'Il était contre leur participation et il les fit rester en arrière. Donc s'ils avaient cette intention, cela signifie qu'Allah ordonne que quiconque est connu pour ce pour quoi ils l'étaient, on doit lui interdire de combattre avec les musulmans car il leur causera des nuisances. Shafi'i a dit : « Et quiconque est connu pour ce par quoi Allah a décrit les hypocrites, l'Imam n'est pas autorisé à le laisser combattre à ses cotés, et s'il le fait, il ne doit pas lui donner une part du butin ou une récompense car c'est l'un de ceux à qui Allah a interdit de combattre avec les musulmans à cause de leur désir de créer la Fitnah parmi les musulmans et de les tenir éloigner du Jihad. C'est parce que certains d'entre eux (les musulmans) les écoutent par inattention, parenté ou amitié et cet homme peut en vérité causer une Fitnah plus grande que de nombreux ennemis. »[196]

La Jurisprudence Islamique resta ainsi jusqu'à ce que son drapeau fut tenu par Ibn Qoudamah qui dit :

« L'émir ne doit pas accompagner un Moukhadhil qui est la personne qui fait rester les gens en arrière du combat et qui les décourage de s'élancer pour le Jihad, comme en disant qu'il fait chaud ou très froid, ou qu'arrivent de grandes difficultés et que qu'il est impossible de vaincre l'ennemi etc. Ou un Mourjif qui est celui qui dit : « Le bataillon des musulmans a été détruit, qu'ils n'ont ni endurance ni puissance contre les mécréants et que les koufar ont la puissance, l'endurance et que nul ne peut leur résister etc. Ou la personne qui aide contre les musulmans, en espionnant pour les mécréants en les infirmant des secrets des musulmans, en leur écrivant leurs informations, en les dirigeant vers leurs secrets, en révélant leurs espions. Ou la personne qui crée l'hostilité entre les musulmans et répand le mal parce qu'Allah a dit :

« Et s'ils avaient voulu partir (au combat), ils lui auraient fait des **préparatifs. Mais leur départ répugna à Allah; Il les a rendus paresseux. Et il leur fut dit: ‹Restez avec ceux qui restent›. S'ils** ét**aient sortis avec vous, ils n'auraient fait qu'accroître votre trouble et jeter la dissension dans vos rangs, cherchant à créer la discorde entre vous. »**[197][198]

« Donc parce que ces gens sont nuisibles aux musulmans, il (l'émir) doit leur interdire de venir. »

L’autosatisfaction du juriste lui interdit d’être émir

Nous trouvons dans le Fiqh de ‘Umar Ibn Abdul ‘Aziz, puisse Allah lui faire miséricorde, ce qui légitime la mise à l’écart de la responsabilité l’homme digne de confiance et pieux s’il a un faible pour l’apparence et la vanité pour y mettre fin et l’empêcher de tomber dans la Fitnah et de se détruire ainsi que la Da’wah. En fait, on a raconté que quand le cinquième Khalif (Calife) bien guidé (‘Umar Ibn ‘Abdul ‘Aziz) fut désigné pour prendre la charge du Khalifah (Califat), il envoya à Abou ‘Ubaid al-Mathhaji, qui était juriste en jurisprudence des Hadith), un des Sheikh des Al-Awza’i, Malik, un des savants dont le Khalif Soulayman Ibn ‘Abdul Malik avait l’habitude de rechercher l’aide. Mais il (‘Umar Ibn ‘Abdul ‘Aziz) lui dit : « Ceci est la route de la Palestine par laquelle tu es venu alors retournez-y. » On lui dit : « O commandeur des croyants ! As-tu vu Abou ‘Ubaid et sa promptitude à faire le bien ? » Mais il dit : « C’est plutôt pour lui éviter de tomber dans la Fitnah il a été auto satisfait envers le peuple. »[199]

Donc, les chefs des groupes musulmans d’aujourd’hui devraient dire à chaque Da’i (appeleur à la religion), qui essaye de se faire une réputation, une richesse ou un position prestigieuse, la même chose que ‘Umar dit à ‘Ubaid, et lui faire comprendre qu’il a en vérité manqué le chemin vers son but en passant devant les lieux de Da’wah modeste, de sacrifice et en collant à son plan. Donc ceci (devrait-on lui dire) est le chemin vers les places des gens comme vous, alors rejoignez-les.

Fin de Jihad : l’obligation absente

Annexe 1 : Les opérations martyres

Cette question est d'une énorme importance de nos jours alors que nous entendons le terme « d'opération suicide » en Palestine, en Tchétchénie, exécutées par les Moujahidin. En fait le terme correct c'est opération martyr et les gens de science passés et présents ont discuté cette question. En vérité il y a une grande différence entre celui qui met fin à sa fin à cause de son incapacité à en supporter les difficultés et les diverses tribulations, et celui qui offre sa vie pour la cause d'Allah et pour apporter bénéfice et protection aux musulmans. Parmi les nombreuses preuves disponibles dans les Hadith du Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et d'après les actes des compagnons il y a ce qui suit :

1 – L'histoire du garçon et du roi, déjà mentionnée.[200]

2- De la même histoire, quand le bébé parla à sa mère pour lui dire : « O mère patiente – tu es dans la vérité. » (et ainsi elle se jeta dans le feu avec son enfant pour être au paradis avec les martyrs).[201]

3 – Le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : "Notre Seigneur *Le Très Haut est satisfait d'un homme qui combat dans le chemin d'Allah, Exalté ; puis ses compagnons fuirent (en retraite). Mais il savait que c'était un péché (de fuir le champ de bataille), donc il y retourna et son sang fut versé. La dessus Allah Exalté dit à Ses anges : Regardez Mon serviteur ; il est reparti chercher ce que J'ai pour lui (c'est-à-dire la récompense), et craignant ce que j'ai (le châtiment) jusqu'à ce que son sang soit versé."[202]*

4 – D'après Anas un homme vint dire au Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) : « Comment verrais-tu cela si je me jetais au *milieu des païens et que je les combattais jusqu'à ce que je sois tué, irai-je au Paradis ? » Il répondit : « Oui ». Et l'homme se jeta au milieu des païens et combattit jusqu'à ce qu'il soit tué. »[203]*

5 – Abou 'Imran a dit : Nous sortîmes en expédition depuis Médine avec l'intention d'attaquer Constantinople. 'Abdur Rahman Ibn Khalid Ibn Al-Walid était le chef de la compagnie. Les Romains gardaient leurs arrières aux murs de la cité. Un homme (soudain) attaqua l'ennemi. Là-dessus les gens dirent : « Arrête ! Arrête ! La ilaha illa Allah ! Il se détruit de ses propres mains (il se suicide). » Abou Ayyoub, qu'Allah soit satisfait de lui, dit : « Ce verset fut révélé à notre sujet, le groupe des Ansars (les assistants). Quand Allah aida son Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et donna la domination à l'islam, nous dîmes (c'est-à-dire nous pensâmes) : Allez ! Gardons notre bien et améliorons-le. Alors Allah Exalté révéla : « Et dépensez de votre **subsistance dans le chemin d'Allah, et faites contribuer vos mains à votre destruction. » Se mettre en danger signifie rester dans notre** propriété et s'engager à son amélioration et abandonner le combat (c'est-à-dire le Jihad). » Abou 'Imran a dit : « Abou Ayyoub continua dans le Jihad pour la cause d'Allah jusqu'à ce qu'il mourut et fut enterré sous les murailles de Constantinople. »[204]

6 – De 'Assim Ibn 'Umrou : Quand les gens se rencontrèrent le jour de la bataille de Badr, 'Awf Ibn al-Harith dit : « O Messager d'Allah, qu'est-ce qui fait rire Allah sur son serviteur ? » Il (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui)

dit : « Qu’il le voie (Son serviteur) se jeter au milieu du combat sans *armure. » Alors il retira son armure, s’élança et combattit jusqu’à ce qu’il soit*

martyr. »[205]

7 – De Abi Bakr Ibn Abi Moussa Al-Ash’ari qui a dit : « J’ai entendu mon mère dire en présence de l’ennemi : « En vérité le paradis est à l’ombre des épées. » Un homme de pauvre condition se leva et dit : « Abou Moussa as-tu entendu le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dire cela ? » Il dit : « Oui. » (Le narrateur dit) : Il retourna vers ses amis et dit : « Je vous salue (c’est-à-dire adieu). » Il brisa alors le fourreau de son épée, le jeta s’avança avec son épée nue vers l’ennemi et les combattit jusqu’à ce

qu’il soit tué.[206]

8- Raconté par ‘Urwa, le jour de la bataille d'Al-Yarmouk, les compagnons du Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dirent à Az-Zoubayr : « Attaqueras-tu l’ennemi que nous puissions l’attaquer avec toi ? » Az-Zoubair répondit : « Si je les attaque, vous les gens ne me soutiendrez pas. » Ils dirent : « Non, nous te soutiendrons. » Alors Az-Zoubair les attaqua (c’est à dire les byzantins) et perça leurs lignes et alla au-delà d’eux et aucun de ses compagnons n’était avec lui (c'est-à-dire qu’il combattait seul l’ennemi). Puis il retourna et l’ennemi s’empara de la bride de son cheval et le frappa deux fois au cou avec l’épée. Entre ces deux coups il y avait une cicatrice causée par un coup reçu lors de la bataille de Badr. Quand j’étais petit je jouais avec ces cicatrices en les prenant entre mes doigts. Ce jour là, mon frère ‘Abdullah Ibn Az-Zoubair était aussi avec lui alors qu’il avait dix ans. Az-Zoubair l’avait apporté sur un cheval et l’avait laissé au soin de

quelques hommes.[207]

9 – Yazid ibn Abi 'Ubaid a relaté : Je dis à Salamah Ibn al-Akwa : « Pour quoi as-tu fais le serment d’allégeance au Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) le jour d'Al-Houdaibiya ? » Il répondit : « Pour la mort (pour la

cause de l’islam). »[208]

10 – Moudrak Ibn ‘Awf a relaté : « J’étais avec ‘Umar et lui dit : « Près de moi il y avait un homme qui s’est jeté dans la bataille et qui fut tué, et les gens dirent : Il a causé sa destruction de ses propres mains. » Alors ‘Umar dit :

« Ils ont menti. En fait il a acheté l’au-delà avec sa vie de ce monde. »[209]

11 – Relaté par Anas : Mon oncle Anas Ibn An-Nadhir était absent de la bataille de Badr. Il dit : « O Messager d’Allah ! J’ai été absent de la première bataille que vous avez combattu contre les païens. (Par Allah) si Allah me donne une chance de combattre les païens, il ne fait aucun doute qu’Allah comment je combattrai bravement. » Le jour de Ouhoud quand les musulmans tournèrent le dos et s’enfuirent, il dit : « O Allah ! Je te demande pardon pour ce que ceux là (ses compagnons) ont fait, et je dénonce ce que ceux-ci (les païens) ont fait. » Puis il avança et Sa’d Ibn Moua’dh le rencontra. Il dit : « O Sa’d ! Par le seigneur d'An-Nadhr, le Paradis ! Je sens son parfum venant de devant la montagne de Ouhoud. » Plus tard, Sa’d dit : « O Messager d’Allah ! Je ne peut ni atteindre ni faire ce qu’il (c'est-à-dire Anas Ibn an-Nadhr) a fait. Nous trouvâmes plus de quatre-vingt blessures par épées, lances et flèches sur son corps. Nous le trouvâmes mort et son corps était si salement mutilé que nul autre que sa sœur ne pu le reconnaître que par ses doigts. » Nous pensions que ce verset avait été révélé à son sujet : «

Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur **engagement envers Allah. »[210] [211]**

Ibn Al Qayyim a dit concernant les bénéfices tirés de la bataille de Ouhoud : « L'autorisation de se jeter au cœur de l'ennemi est prouvée par la façon dont Anas Ibn An-Nadhr et d'autres se jetèrent au milieu de l'ennemi. »[212]

12 – Le jour de la bataille de Yamamah, les musulmans tinrent fermement et poussèrent vers l'avant jusqu'à ce qu'ils atteignent le jardin dans lequel Mousaylimah (le menteur), l'ennemi d'Allah, s'était fortifié. Alors Al-Bara Ibn Malik dit : « Mettez moi sur un bouclier. Elevez le bouclier et jetez moi dans le jardin près de la porte. Soit je mourrai en martyr ou soit j'ouvrirai la porte pour vous. » Ainsi, on le mit sur un bouclier, on l'éleva et on le jeta par-dessus le mur. Il combattit en faisant son chemin dans le jardin jusqu'à ce qu'il ouvrit les portes permettant aux musulmans d'entrer et de tuer Moussaylimah.[213]

Annexe 2 : Que les savants fassent attention !

Abou Hourayra a rapporté que le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « Quiconque vit dans le désert devient rude ; Celui qui *suit le jeu devient négligent ; et qui vient à la porte du gouverneur tombe dans la Fitnah ; et l’esclave ne se rapproche du gouverneur qu’en s’éloignant d’Allah. »[214]*

Ibn 'Abbas a rapporté que le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « Quiconque vit dans le désert, devient rude ; quiconque suit le jeu *devient négligent ; et quiconque vient à la porte du gouverneur tombe dans la Fitnah. »[215]*

Abi Al-‘Anwar As-Silmi a rapporté que le Messager d’Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « Méfiez-vous des portes du **gouverneur car elle sont en vérité devenue une source de problème et d’humiliation. »[216]**

En expliquant la parole du Messager (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) : « …et quiconque vient aux portes du gouverneur tombe dans la Fitnah », l’auteur de Touhfat ul-Ahwadhi a dit en référence au Qadi (juge) : … c'est-à-dire vient à lui sans nécessité ou besoin, il tombe dans la Fitnah. Donc s’il se soumet à ce qu’il veut, et il le quitte (c'est-à-dire le gouverneur quitte le juge), alors il a mis son Din en danger. Et s’il n’est pas d’accord avec lui, alors il a mis sa dounya (vie de ce monde) en danger. »[217]

Al-Mouthhir a dit : « Celui qui reste dans le désert et ne participe pas à la Salat ul-Joumou’ah (prière du vendredi), ni à la prière en congrégation, ni aux réunions des savants, alors il a en vérité opprimé son âme ; celui qui se prépare pour une chasse rien que pour le plaisir et le loisir deviendra négligent parce que le plaisir et l’amusement apporte un cœur mort – car celui qui chasse pour manger alors c’est permis puisque certains Sahabahs chassaient ; et quiconque entre chez le gouverneur, tombe dans la Fitnah, mais celui qui ne le flatte pas mais le conseille et lui ordonne de faire le bien et lui interdit le mal, alors le fait qu’il aille à lui est le meilleur Jihad. »

Les savants des Salafs se méfiait d’aller chez les dirigeants par crainte de la Fitnah, et ils ont beaucoup parlé à ce sujet. L’Imam Ibn Rajab a dit : « De nombreux Salafs interdisaient d’aller chez les rois même à celui qui avait l’intention de leur ordonner de faire le bien et de leur interdire le mal. Parmi ceux qui interdisaient ceci il y avait ‘Umar Ibn ‘Abdul-Aziz, Ibn Moubarak, Ath-Thawri et d’autres parmi les Imams. Ibn Moubarak a dit : « A notre avis, ce n’est pas enjoindre au bien et interdire le mal que d’aller les voir mais ordonner le bien et interdire le mal cela veut dire les éviter. » La raison de ceci c’est ce que l’on craint concernant la Fitnah en allant les voir, car quand il est loin d’eux, l’âme suggère à l’homme qu’il doit leur ordonner et leur interdire et être sévère ; et quand il est près d’eux , l’âme incline vers eux car l’amour de la noblesse est caché dans l’âme, et donc il les flatte, il se lie d’amitié avec eux il se peut même qu’il soit partial envers eux et qu’il les aime – en particulier s’ils agissent amicalement envers lui et s’ils sont généreux envers lui et qu’il l’accepte de leur part. »[218]

Houdhaifah a dit : « Attention aux lieux de Fitnah. » On dit : « Quels sont les lieux de Fitnah O Abou ‘Abdullah ? » Il dit : « Les portes des princes – l’un d’entre vous entre chez le prince, et il témoigne en mentant et dit à son sujet ce qui n’est pas la vérité. »[219]

Soufyan Ath-Thawri a dit dans une lettre à ‘Ibad Ibn ‘Ibad : « Attention aux princes, ne devenez pas proches d’eux et ne vous mêlez pas de leurs affaires ; et attention à ne pas être dupés car on vous demandera de faire le médiateur, et vous vous détournerez des opprimés ou rechercherez l’injustice ; c’est en vérité une ruse d'Iblis prise par les adeptes du mal comme un moyen de progresser. »[220] ~~Et il~~ a aussi dit : « Quiconque prépare un encrier ou taille un crayon pour eux alors il a participé à chaque goutte de sang versée de l’orient à l’occident. »

S’adressant à ‘Ata Al-Khourassani, Wahb Ibn Mounabah a dit : « Les savants avant vous se suffisaient de leur savoir sans le monde auprès d’eux, ils ne faisaient pas attention aux gens de la dounya ni à ce qu’ils avaient dans les mains ; Les gens de la dounya leur offraient des biens matériels pour avoir leur savoir ; aujourd’hui les gens de science en sont venus à offrir leur savoir aux gens de la dounya, désirant leur dounya, et les gens de la dounya en sont venus à renoncer à leur savoir quand ils virent les mauvaises sources d’où leur savoir venait. Alors attention O ‘Ata aux portes des dirigeants, car à l’intérieur de ces portes il y a la fitnah semblable à celle du parc à chameau ; tu n’affectera en rien leur dounya sans que ton din soit similairement affecté. »[221]

Ayyoub As-Sakhtiyani a dit : « Abou Qoulabah m’a dit : « O Abou Ayyoub, prends de moi trois choses : Fais attention aux portes des gouverneurs, fais attention aux réunions des gens du désir et colle au marché car l’abondance vient du bien-être. »[222]

Abou Hazim, un des premiers Tabi’in (gens ayant vu les compagnons mais pas le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui)) a dit que les savants fuyaient le gouverneur alors qu’il les recherchait, et aujourd’hui ils viennent aux portes des dirigeants alors que les dirigeants les fuient. [223]

Qu’Allah fasse miséricorde aux savants des Salafs, quel enthousiasme ils avaient pour le Din. Par Allah, ils étaient des lunes dans le ciel et des étoiles pour la terre, tout oppression était effacée par eux, et tout personne embrouillée était guidée par eux et tout personne digne de confiance suivait leur chemin. Puis il y avait le gouverneur qui les prévenait de rester proche de lui, il tenait ferme à la Shari’ah, l’appliquait et gouvernait par elle les vies de gens. Qu’en serait-ils s’ils voyaient les dirigeants de notre époque, ceux qui ont transgressé dans les pays, y créant encore plus de méfaits, échangeant la religion du Seigneur des adorateurs avec leur esprit limité, salissant leurs croyances par leur trivialités, et apportant des lois des européennes et des romaines avec lesquelles ils gouvernent les musulmans de notre époque ?
Et qu’en serait-il si les savants des Salafs voyaient nos savants d’aujourd’hui – à part ceux envers qui Allah a été miséricordieux - qui ont penché vers ces tyrans, ont embelli leurs actes, ont rendu justes leurs meurtres des musulmans, les Mouwahidine, (les porteurs du Tawhid - unicité d’Allah), affaiblissant leur honneur en publiant Fatwa (jugement légal) sur fatwa pour affermir leur trônes, et sauvegarder leurs royaumes, et considérant comme

rebelle ou Kharij (une des sectes extrêmement déviantes des Khawarij) tout ceux qui s’opposent à eux ? Au point que certains d’entre eux ont désigné qualifié de l'Emir-ul-Mou’minine le précédent gouverneur Noussayri (adorateurs de ‘Ali – Nous cherchons refuge en Allah !) de Syrie. Ils ont voilé le Din pour les gens jusqu’à ce qu’ils ferment les yeux envers les tyrans ; les échangeurs de la loi d’Allah, ceux qui gouvernent les serviteurs d’Allah avec ce qu’Allah n’a pas révélé – qu’en serait-il si les savants des Salafs voyait ce groupe qui a vendu son Din pour des gains matériels qui disparaîtront, qui font paraître juste à leurs yeux ce qu’ils font, qui permettent le meurtre de tout musulmans digne de confiance et les meurtres de Sayyid Qoutb, Khalid Al-Islambouli et ses braves associés pas si loin de nous.
Combien sont beaux les mots d'Ibn Al-Qayyim quand il a dit : « Les savants du mal s’assoient aux portes d’Al-Jannah (Paradis) y appelant les gens de leurs discours, mais les appelant aux Feu par leurs actes ; à chaque fois qu’ils parlent aux gens ils se ruent en avant alors que leurs actes suggèrent de ne pas les écouter - car si ce à quoi ils appelaient était vrai, ils auraient été les premiers à y répondre. Donc ils semblent être des guides mais sont en fait des bandits de grands chemins. »[224]

Annexe 3 : l’histoire de Khoubayb

Les fils d'Al-Harith Ibn ‘Amr Ibn Naufal achetèrent Khoubayb. C’était Khoubayb qui avait tué Al-Harith Ibn ‘Amr le jour de la bataille de Badr. Khoubayb resta avec eux pendant un moment comme prisonnier jusqu’à ce qu’ils décident à l’unanimité de le tuer. (A ce moment) Khoubayb emprunta un rasoir à une des sœurs d'Al-Harith pour se raser les poils pubiens. Elle le lui donna. Elle dit plus tard : « Je ne fis pas attention à un de mes bébés qui se dirigea vers Khoubayb, et quand il l’eut atteint, il le prit sur sa cuisse. » Quand je vis cela, j’eus tellement peur que Khoubayb remarqua mon angoisse alors qu’il avait le rasoir dans sa main. Il dit : « As-tu peur que je le tue ? Si Allah le veut, je ne ferai jamais cela. » Plus tard, elle disait : « Je n’ai jamais vu un prisonnier meilleur que Khoubayb. Un jour je l’ai vu manger une grappe de raisin bien qu’à cette époque il n’y ait pas de fruits à la Mecque et il fût entravé par des chaînes d’acier ; ce n’était en fait que de la nourriture que lui accordait Allah. » Donc ils le sortirent du sanctuaire (de la Mecque) pour le tuer. Il dit : « Permettez-moi de faire une prière de deux Rak'as. » Puis il leur dit : « Si je n’avais pas craint que vous pensiez que j’ai peur de mourir j’aurais prié plus longtemps. » Ainsi ce fut Khoubayb qui instaura la tradition de prier deux Rak'as avant d’être exécuté. Puis il dit : « O Allah ! Compte-les un par un, » et il ajouta : « Quand je suis martyrisé en tant que musulman, peu m’importe de la façon dont je reçois la mort au nom d’Allah, par ce que cette mort est pour l’amour d’Allah. S’Il le veut, Il bénira les membres coupés. » Alors ‘Uqbah Ibn Al-Harith se leva et le fit martyr. Le narrateur ajouta, Les Qoraish (infidèles) envoyèrent des gens sur sa tombe afin qu’ils rapportent un morceau de son corps pour que l’on sache que sa mort était certaine, car ‘Assim avait tué un de leurs chefs le jour de Badr. Mais Allah Exalté envoya un nuage d’abeille qui protégea son corps de leurs messagers qui ne purent ainsi pas lui nuire. »

Notes

[1] Classifié Sahih par At-Tabarani et Al-Bayhaqi. Aussi classé Sahih par Jalal-ud-Din as-Souyouti. (Voir al-Jaami' fi Talab al-'Ilm as-Sharif – Sheikh 'Abdul Qaadir 'Abdul 'Aziz.)
[2] Sounan Abou Dawoud
[3] Sourate At-Tawbah 39
[4] Sourate Al-Baqarah 208
[5] Sourate Al-Baqarah 85
[6] Sourate Al Hajj 40
[7] En Arabe cela signifie « la bosse du chameau » c'est-à-dire le point le plus haut du chameau
[8] Hadith authentique rapporté par Ahmad, Tirmidhi et d'autres
[9] L'Imam Ibn Kathir dans son Tafsir a expliqué que Fitnah dans ce cas là signifie associer des partenaires à Allah (polythéisme).
[10] Sourate Al-Anfal 39 (voire aussi Sourate Al-Baqarah 139)
[11] Sourate Al-Bourouj 8
[12] Il purge une peine de prison à vie aux USA suite à une conspiration entre les gouvernements américain et égyptien. Des rapports confirmés sur les abus qu'il subit régulièrement aux mains des gardiens ont réussi à atteindre les musulmans partout dans le monde. Il a été placé en confinement solitaire et on lui a refusé ses droits fondamentaux. Il a été battu, mis a nu, on lui a refusé les visites et les contacts avec les autres prisonniers en particulier musulmans – en dépit du fait qu'il soit vieux, aveugle, diabétique et souffrant de pneumonie. Puisse Allah lui apporté Son Soutien.
[13] Sourate Al Hadid 16
[14] Collecté par Ahmad sous l'autorité de Ibn 'Umar.
[15] Sirah Ibn Hisham 1/29
[16] Rapporté par Mouslim, Abou Dawoud, Ibn Majah et Tirmidhi.
[17] Ahmad, Tabarani et Al-Haithami l'ont classé Sahih.
[18] Sahih rapporté par Ahmad et Darami
[19] Rapporté par Al-Hafidh Al-Iraqi via Ahmad. Classé Sahih.
[20] Tirmidhi a classé ce hadith sahih.
[21] Relaté par Ibn Assakir.
[22] Sourate An-Nour 55.
[23] Sourate Al-Ma idah 49
[24] Sourate Al-Ma idah 44.
[25] Sourate Nour 1.
[26] Rapporté par Mouslim
[27] Al Fatwawa 28/241.
[28] Parmi les meilleurs travaux récents sur ce sujet il y a Houkm al-Jahiliyah de Allama Ahmad Shakir, Tahkim al-Qawanin du Sheikh Muhammad ibn Ibrahim Aalous Sheikh (ancien Mufti d'Arabie Saoudite) avec une explication du Sheikh Safar al-Hawali, Mafhoum al-Hakimiyah de Sheikh Abdullah 'Azzam. Voire aussi as-Sirat : Ussoul ahlous Sounnah wal Jama'ah fil 'Itiqaad wal 'Amal de Sheikh 'Abdur Rahman 'Abdul Khaliq.
[29] Sourate Al-Ma idah 44.
[30] Sourate Al-Ma idah 50.
[31] La loi appliquée par Gengis Khan et ses adeptes (fabriquées à partir des lois chrétiennes, judaïques, islamiques et mongoles) pour gouverner les gens bien que plus tard ils (les Tartares) entrèrent au sein de l'islam.
[32] Tafsir Ibn Kathir vol 2/p64
[33] Ibn Taymiyyah
[34] Al-Fatawa 25/524.
[35] Sourate An-Nissa 150, 151.
[36] Taxe prise sur les mécréants vivant sous la protection de l'état islamique.
[37] Al-Fatawa 28/354
[38] Sourate An-Anfal 39
[39] Sourate al-Baqarah 278/279.
[40] Al Fatawa 28/510-512

[41] Al Fatawa 28/545

[42] Sourate Al-Ma idah 50

[43] Ils obligeaient les musulmans à se joindre à leur armée pour un service militaire obligatoire.

[44] Al Fatawa 28/509

[45] Un apostat qui appelle à son apostasie.

[46] Ce sont tous des noms de groupes qui ont déjà quitté la voie des Ahlous Sounnah wal Jam'ah, par des déviations dans leurs croyances et auxquels les savants se sont opposés par les mots et les actes.

[47] Al Fatawa 28/520-521.

[48] Al-Fatawa 28/522.

[49] Litt. Les rejeteurs – référence à la secte Shi'ite.

[50] Ceux qui n'adorent aucun seigneur.

[51] Celui qui a proclamé son apostasie.

[52] Sourate Al Kafiroun

[53] Al-Fatawa 28/525-526

[54] Al-Fatawa 28/241

[55] Kitab Al jihad p.240

[56] Kitab Al-Jihad p.26

[57] Sourate Al Anfal 39

[58] Sourate Al Baqarah 278-279

[59] Boukhari et Mouslim

[60] Boukhari et Mouslim

[61] Mentionnée à plusieurs reprise dans le Qur'an, cette tribu à laquelle le Prophète Houd (Paix sur lui) fut envoyé comme Prophète et Avertisseur, commettait le Shirk en associant à Allah des idoles et en niant Sa bonté envers eux. Ils ne tirèrent pas non plus leçon du destin du peuple de Nouh (Paix sur lui) avant eux et finirent par subir le même destin et à gagner la colère d'Allah qui causa leur destruction.

[62] Il était Al-Hajjaj Ibn Youssouf Ath-Thaqafi, gouverneur à l'époque du Calife Oummayyade Abdul Malik Ibn Marwan . On a dit beaucoup de cet homme : qu'il combattit et tua plusieurs des compagnons du Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) dont le plus célèbre était 'Abdullah Ibn Az-Zoubayr. Et on s'accorde sur le fait que c'était un tyran et un gouverneur impitoyable. Mais un point fondamental est qu'il ne remplaça jamais les lois islamiques par celles des koufars, et il ne les mit pas non plus en application au contraire il était reconnu comme un fort supporter de la Shari'ah. En fait, c'est lui qui envoya son neveu Muhammad Ibn Al-Qassim secourir les familles musulmanes dans le Sind (actuellement le Pakistan) qui avaient été attaquées par des pirates, ce qui conduisit directement à la conquête et à l'islamisation du sous continent indien occidental.

[63] Al Fatawa 28/544-546

[64] Le terme arabe pour cela est Ahl-ul-Baghy al-Mouta-awalin qui signifie que la raison derrière est que leur compréhension de certains textes est fausse, donc leur méprise est prise en considération par la Shari'ah, parce que les preuves par lesquelles ils soutiennent leur opinions impliquent à un certain niveau l'interprétation qu'ils en font.

[65] Sahih, transmis par Abou Dawoud, Tirmidhi, Nissaï et Ahmad sous l'autorité de Sa'id ibn Zayd.

[66] Al-Fatwa 28/540-541

[67] Kitab al-Jihad : p530-531

[68] Al-Fatawa 28/535

[69] Al-Fatawa 28/535

[70] Al-Fatawa 28/539

[71] Les termes du Hadith sont : « Le sujet le plus important c'est l'islam, son pilier c'est la *prière, et l'apogée du sujet c'est le Jihad pour la cause d'Allah. » Rapporté par Ahmad,* Tirmidhi et d'autres.

[72] Collecté par Mouslim. Ce Hadith est aussi rapporté en ces termes : « Quiconque meurt *sans avoir participé à une expédition militaire et n'a pas eu l'intention sincère d'y participer est mort sur une branche de l'hypocrisie. »*

[73] Le célèbre savant et Zahid, connu pour son adoration et sa dévotion sincères à Allah dans les deux Mosquées sainte de la Mecque et de Médine.

[74] Mentionné par Ibn Kathir dans son Tafsir, de la biographie par Hafiz Ibn Assakir de 'Abdullah Ibn Moubarak, par la voie de Muhammad Ibn Ibrahim Ibn Abi Soukaynah, qui a rapporté cela en l'année 170 de l'hégire. Il fut envoyé avec ces mots de la ville de Tarse en Palestine (où les musulmans étaient engagés dans le Jihad contre les byzantins) à Foudhayl Ibn Iyyadh, pour appeler les gens à faire le Jihad.

[75] Collecté par Ahmad et Ibn Majah sous l'autorité de Abi Sa'id Al-Khoudri. Abou Dawoud mentionne ce hadith en ajoutant : « ou un émir oppressif. »

[76] Sourate Saba, verset 13

[77] Sourate Al-An'am, verset 116

[78] Sourate Youssouf, verset 103

[79] Sourate Al-Baqarah, verset 249

[80] Sourate Tawbah, verset 25

[81] Collecté par Ahmad, Tabarani et Abou Dawoud (ce Hadith est aussi collecté en termes différents par Ahmad, avec ces mots : « Votre amour de la vie et votre haine du combat. »

[82] Sourate An-Nasr, verset 1 et 2

[83] Reconnu, accepté.

[84] Fath Al-Bari

[85] Sourate Al-Baqarah : 216

[86] Sourate Al-Anfal : 39

[87] Sourate Al-Baqarah : 216

[88] Cet incident, a été rapporté dans la Sirah de Ibn Ishhaq, concernant un homme nommé 'Omar Ibn 'Ouqaish qui n'embrassa l'islam que le jour de la bataille de Ouhoud. Lors de son martyr, le Prophète (Salut et Bénédictions d'Allah sur lui) déclara : « Un si petit travail et une si grande récompense ! »

[89] Sourate At-Tawbah : 14

[90] Sourate At-Tawbah : 14

[91] Sahih Mouslim

[92] Sharh Sahih Mouslim : 12/229

[93] Al-Fatawa : 28/510

[94] Boukhari, Mouslim et Mousnad Ahmad rapporté par Abou Moussa

[95] Sahih Boukhari

[96] Sahih Boukhari

[97] Al-Bayhaqi

[98] Sourate Tawbah, verset 5

[99] Tafsir Ibn Kathir

[100] Tafsir At-Tas-hil li-'Ouloumi at-Tanzil

[101] Sourate Al-Baqarah verset 216

[102] An-Nassikh wal-Mansoukh – Dans le chapitre « Du fait de se détourner des Moushrikoun ».

[103] Sourate at-Tawbah, verset 5

[104] Sourate Muhammad verset 4

[105] Sourate Al-Baqarah verset 104

[106] Sourate Al-Baqarah verset 109

[107] Al-'Itqaan

[108] Le hadith complet tel qu'il a été rapporté par Abou Dawoud de Anas Ibn Malik est que le Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « Trois choses sont la racine de la foi, *ne pas tuer une personne qui dit « Il n'y a de dieu qu'Allah » et ne pas le traité de mécréants quels que soient ses péchés,, ne pas le faire sortir de l'islam pour une de ses actions. Et le Jihad sera accompli continuellement du jour où Allah m'a envoyé comme Prophète jusqu'au jour où le dernier membre de ma communauté combattra le Dajjal (l'antéchrist). La tyrannie d'aucun tyran ni la justice d'aucun dirigeant juste ne l'annulera. On doit avoir la foi en le décret divin (Al-Qadr) ».*

[109] 'Ilm Oussoul al-Fiqh. P.

[110] Sahih Mouslim sous l'autorité de Abou Hourayra

[111] Sourate Tawbah, verset 46

[112] Un type de transaction usuraire.

[113] Collecté par l'Imam Ahmad et Abou Dawoud sous l'autorité de Ibn 'Omar.

[114] Premier des dirigeants Moughal (descendants des Mongoles convertis à l'islam) d'Inde qui avaient envahi les plaines de l'Inde depuis l'Asie centrale et qui avaient fini par obtenir la victoire après un nombre incalculable de défaites. Les Moughal gouvernèrent l'Inde pendant de nombreux siècles jusqu'à l'arrivée des européens sur le sous continent .

[115] La meilleure preuve de ceci de nos jours fut la défaite cuisante des soviétiques communistes aux mains des Moujahidin en Afghanistan encore fraîche dans la mémoire de la plus part des gens. Ce Jihad a incontestablement conduit à la désintégration de l'ancienne Union Soviétique' (URSS). En fait les fruits de ce Jihad continuent de mûrir après l'application de la loi islamique et le soutien du combat des Moujahidin du Kashmir, de Tchétchénie (où la Russie a de nouveau été vaincue par le Jihad de 1994 à 1996 et fait actuellement face à sa seconde défaite militaire), en Ouzbékistan, au Tadjikistan etc. L'auteur ayant été exécuté sept ans avant que cet épisode ait lieu il n'est bien évidemment pas mentionné mais il est évident que cela aurait été un des exemple de ce point. Il y a d'autres exemples de victoires des musulmans face à de grands nombres comme la première défaite majeure des Mongols face aux Mamelouks sous l'émir Sayf Ud-Din Qoutouz lors de la bataille de 'Ayn Jalout (le printemps de Goliath), la défaite des croisés lors de la bataille de Hitten par Salah ad-Din al-Ayyoubi, la défaite des chrétiens Visigoths d'Espagne par Tariq Ibn Ziyad et Moussa Ibn Noussayr à la bataille de Guadelete – en fait une étude de l'histoire islamique montrerait de nombreux exemples semblables à ceux-ci.

[116] Raisonnement indépendant basé sur les principes islamiques.

[117] Sourate Al-Ma idah verset 3.

[118] Se référer à Dif'a 'an Aradh il Mouslimin (défense des terres musulmanes) par le Sheikh 'Abdullah 'Azzam pour un complet examen des lois de d'obligation du Jihad et à qui elle s'applique.

[119] Sourate Al-Baqarah, verset 183.

[120] Sourate Al-Baqarah, verset 216.

[121] Une obligation individuelle, dont l'abandon par définition est un péché majeur.

[122] Sourate Al-Anfal, verset 15.

[123] Sourate At-Tawbah, versets 38 et 39.

[124] Sahih Mouslim.

[125] Cela est en rapport avec un homme nommé Al-Usairim qui n'embrassa l'islam que le jour de la bataille de Ouhoud et qui ne pria jamais ne serait-ce une seule unité de prière ni ne jeûna un seul jour dans sa vie mais qui reçut l'annonce d'une haute récompense (le nectar cacheté de Safi Uddin Moubarakpurii).

[126] Affranchi par Sa'd Ibn Abi Waqqas pendant la bataille d'Al-Qadissiyah (contre les Perses) après s'être montré sa valeur sur le champs de bataille et son amour du Jihad pour la cause d'Allah, bien qu'il ait été auparavant emprisonné pour avoir bu de l'alcool. Transmis par Ibn Abi Shaibah et Ibn 'Abdul Barr dans Al-Isti'ab : v.4, p.187 – Hayatous Sahabah – Al-Kandalawi.

[127] Cette parole collectée par Bayhaqi est fabriquée comme cela a été mentionné dans Mannar As-Sabil de Ibn Qayyim Al-Jawziyyah. Aussi, Ibn Hajar classe ce Hadith comme étant la parole d'un homme nommé Ibrahim Al-Jawziyyah Ibn Abi 'Ablah, et non pas une parole du Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui). La raison derrière la fabrication (de ce hadith) c'est de rabaisser la valeur 'amoindrir.

[128] Sourate Al-Hashr, versets 11 et 12

[129] Sourate Muhammad, verset 7

[130] Sounan Abou Dawoud : Chapitre du Jihad

[131] Collecté par Al-Hakim dans son Al-Moustadrak, noté Sahih par As-Souyouti

[132] Sahih Mouslim

[133] Sahih Boukhari, Mouslim et Tirmidhi

[134] Al-Boukhari, Mouslim et Al-Bayhaqi

[135] On s'accorde sur cela

[136] Sourate An-Nissa verset 59

[137] Voire Tafsir Ibn Kathir

[138] Collecté dans Sahih Mouslim sous l'autorité de Abou Hourayra

[139] Collecté dans Sahih Mouslim sous l'autorité de Sahl Ibn Hanif

[140] Sahih Al-Boukhari

[141] Sahih Al-Boukhari

[142] Classé Sahih par Tirmidhi. Aussi collecté par Ibn Hibban et Ahmad

[143] Sourate At-Tawbah versets 38 et 39

[144] Tafsir Ibn Kathir 2/342

[145] Collecté par Nissa'i sous l'autorité de Abou Hourayra

[146] Collecté par Nissa'i sous l'autorité de Abou Hourayra

[147] Sahih Al-Boukhari : Kitab al-Fitan

[148] Mousnad Ahmad

[149] Nous ne statuons pas que celui qui est tué au Jihad est un Shahid et entrera définitivement au Paradis (bien que nous l'espérions), car l'entrée au paradis dépend de l'intention de celui qui est tué et cela est de la connaissance d'Allah. Appelé Shahid celui qui est tué au Jihad a pour but de lui attacher un jugement apparent construit d'après une forte spéculation parce que nous ne le lavons pas, nous ne l'enveloppons pas d'un linceul et ne prions pas sur lui et ceci est déclaré par la majorité des Salafs. Ibn Hajar Al-Asqalani déclare : « Et pour cette raison les Salafs font référence à ceux tués à Badr et Ouhoud comme étant Shouhada, et l'intention est d'attacher un jugement apparent construit sur une spéculation forte, et Allah sait mieux. » Fathoul-Bari : 6/90

[150] Al-Boukhari et Mouslim

[151] Sourate At-Tawbah, verset 52

[152] En 36 AH Joumada al Akhira cette bataille eut lieu entre 'Ali qui était le Khalifah de l'islam et la mère des croyants 'Aishah (avec la bataille commandée par Talhah et Az-Zoubaîr). Finalement les forces de 'Ali furent victorieuses après que les jambes du chameau que montait 'Aishah fussent coupées et qu'elle fut retirée du champs de bataille avec le plus grand respect de la part de 'Ali. Tristement, cela fut la première bataille jamais combattue entre les croyants, et qui se solda par la mort de milliers d'entre eux mais aussi par la mise en place des règles d'engagements quand deux groupes de croyants s'affrontent.

[153] Au mois de Safar 37 H, eut lieu la seconde grande bataille des musulmans à en un lieu nommé Siffin. Cela se passait entre les forces de Syrie sous le commandement de Mou'awiyah et le commandeur des croyants 'Ali Ibn Abi Talib, qu'Allah soit satisfait d'eux. L'affrontement dura pendant trois mois, avec la plupart du temps des accrochages mineurs. Finalement quand arriva la bataille principale des milliers furent tués et cela s'acheva quand l'armée syrienne éleva des corans au bout de leurs lances et appela à la négociation. En fin de compte, un arbitrage eut lieu mais pas sans qu'un groupe, opposé aux négociations, ne quitte le camp de 'Ali. Ils déclarèrent 'Ali et Mou'awiyah comme étant des mécréants et ainsi naquirent les Khawarij.

[154] Majmou' Al-Fatawa : 28/546-548.

[155] Boukhari et Mouslim.

[156] Sharh Sahih Mouslim.

[157] Confédération des ennemis de l'islam comme pendant la bataille de la tranchée avec plusieurs tribus arabes et juives de Médine.

[158] Conformément aux ahadith cités dans Mouslim, Tirmidhi, Abou Dawoud et d'autres, mentir n'est permis que dans trois cas : mentir à l'ennemi, pour réconcilier les gens et quand le mari ment à sa femme et la femme à son mari (pour un bien).

[159] Dire quelque chose qui est vrai de façon telle que celui qui l'entend le comprenne dans le mauvais sens en fonction de ce qui est prévu.

[160] D'après Sharh Sahih Mouslim : 12/45.

[161] Cet assassinat eut lieu en l'an 3 de l'hégire.

[162] Cette parole dément ouvertement sidqah (témoigner de la véracité du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui)) et viole (le droit du) Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et c'est du koufr. Cela implique également qu'il est possible à un musulman, en temps de guerre, de montrer (non pas avec son cœur) son amitié complète avec l'ennemi même si cela le conduit à manifester du Shirk et du koufr, dans l'apparence des choses, afin de tromper l'ennemi. Cette action fut bien sur exécutée avec l'approbation totale du Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) et dans un but précis, non pas par un individu n'ayant aucune affiliation avec le commandement islamique. Cependant, pour un récit plus détaillé à ce sujet, veuillez vous référer à Bada'i al-Fawaid de Ibn Al-Qayyim al-Jawziyyah où il argumente que le koufr ne peut être manifesté en aucun cas à moins d'y être contraint comme dans le cas de 'Ammar Ibn Yassir (qui a prononcé des paroles de mécréance

sous la contrainte et la torture alors que son cœur était plein de foi), et que dans ce cas ce qui se passait était semblable à At-ta'ridh (comme cela est discuté dans le chapitre « mentir aux ennemis »).

[163]Hadith sur lequel on s'accorde. As-Sarim al-Masloul 'ala Shatimi ar-Rassoul (p.80-81), Ibn Taymiyyah.

[164] Voire le commentaire de la Sourate Al-Bourouj, versets 4 à 8.

[165] En disant au roi que la seul manière de le tuer était de rassembler tous les gens et de dire avant de tirer la flèche : « Au Nom d'Allah, le Seigneur de ce garçon. »

[166] Al-Fatawa 28 :540-541

[167] Sahih Mouslim

[168] An-Nawawi - Sharh Sahih Mouslim : 12/35-36

[169] Sahih Mouslim

[170] An-Nawawi - Sharh Sahih Mouslim :12/49

[171] Enregistré par Al-Jama'ah (le groupe), sauf Nissa'i

[172] Ahmad et Abou Dawoud

[173] Sahih Mouslim

[174] An-Nawawi – Sharh Sahih Mouslim :12/199

[175] Sourate Al-Hashr : 5

[176] An-Nawawi Sharh Sahih Mouslim : 12/50

[177] Sahih Boukhari. Voire annexe 3 pour le hadith complet.

[178] Rapporté par Ahmad

[179] Rapporté par Ahmad

[180] Rapporté par Abou Dawoud

[181] On s'accorde sur ce hadith

[182] Rapporté par Abou Dawoud et Al-Hakim, classé Sahih et son origine dans Boukhari est : « *S'il ne combattait au début du jour et il attendait que vent souffle et que l'heure de la prière entre.* »

[183] Sahih Mouslim :12/47

[184] Talbis Iblis (Les ruses du démon) p 168-169 dans le chapitre « Ruses complotées par Iblis contre les combattants.

[185] Boukhari et Mouslim

[186] Collecté par Mouslim seulement

[187] Rapporté par 'Abdullah Ibn 'Amr Ibn Al-'As, le Messager d'Allah (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « Une troupe de soldats qui combattent dans le chemin d'Allah et *prennent leur part du butin, reçoivent par avance les deux tiers de leur récompense dans l'au-delà et il ne restera qu'un tiers à leur crédit. S'ils ne reçoivent aucun butin, ils obtiendront leur récompense entière. » Mouslim*

[188] Boukhari et Mouslim

[189] Tawbah 81

[190] Sayyid Qoutb – Tafsir 'A l'ombre du Qur'an' : 3/1682

[191] Sourate At-Tawbah, verset 83

[192] Sayyid Qoutb (Tafsir 'A l'ombre du Qur'an' :3/1683

[193] Sourate Al-Ahzab : 12

[194] Sourate Al-Mounafiqoun : 8

[195] Sourate At-Tawbah : 46

[196] Al-Oumm : 4/89 (Ash-Shafi'i)

[197] Sourate At-Tawbah : 46-47

[198] Al-Moughni (Ibn Qoudamah) :8/351

[199] Tahdhib at-tahdhib :12/158

[200] Sahih Mouslim

[201] Sahih Mouslim

[202] Abou Dawoud

[203] Hakim, et aussi Nail al-Awtar d'Ash-Shawkani

[204] Abou Dawoud, Tirmidhi, Hakim, Ibn Hibban

[205] Al-Issabah fi Tamayiz as-Sahabah de Ibn Hajar et Nail al-Autar de Ash-Shawkani

[206] Sahih Mouslim

[207] Sahih Al-Boukhari

[208] Sahih Al Boukhari
[209] Ibn Jarir et Ibn Moundhir
[210] Sourate Al-Ahzab : 23
[211] Sahih Al-Boukhari
[212] Za'ad al-Mi'ad 3 : 112
[213] Al-Issabah de Ibn Hajar rapporté de Ibn Ishhaq
[214] Mousnad Ahmad, Sheikh Ahmad Shakir a dit que sa chaîne de narration est Sahih
[215] Nassa'i, Tirmidhi et Abou Dawoud – voire Sahih al-Jam'i : 6296
[216] Sahih ad-Dailami, Ibn Moundhab, Ibn 'Assakir – voir As-Sahihah : 1253
[217] Touhfat ul-Ahwadhi : 6/533
[218] Jami' Bayan al-'Ilm wa Fadhlah : 1/178-179
[219] Sifat-us-Safwah : 1/614
[220] Jami' Bayan Al-'Ilm : 1/179 et voire 'Alam Nn-Noubala : 12/586
[221] Al-Bidayah wan-Nihayah : 9/295
[222] Jami' Bayan al-'Ilm wa Fadhlah : 1/164
[223] Jami' Bayan al-'Ilm wa Fadhlah : 1/164
[224] Al-Fou'ad

L'Obligation Absente

Muhammad 'Abdus Salam Faraj

L'Obligation Absente

Le Livre : Ce travail fut à l'origine publié en arabe puis par la suite republié en un certain nombre d'occasions. Cependant, c'est la première fois que ce travail véritablement révolutionnaire est produit en anglais et en français.

Le livre est révolutionnaire non pas simplement à cause du sujet traité mais aussi de part la nature du titre illustrant si clairement à quel point l'obligation de combattre pour la cause d'Allah est véritablement absente et oubliée excepté par quelques lions et épées d'Allah. Rapporter sur terre le désir du Jihad et de l'établissement de la loi d'Allah sera certainement une étape révolutionnaire pour les musulmans de notre époque.

L'auteur : Muhammad 'Abdous Salam Faraj, n'est pas un nom très connu auprès des gens du commun, mais parmi les gens qui se sont offert en sacrifice pour une plus grande gloire de l'Islam c'est en fait un nom que l'Histoire n'oubliera pas. Son époque était celle de châtiments et de détentions impitoyables exécutés par un régime pharaonique qui voulait écraser une opposition islamique à ses propres lois. En résultat, l'auteur fut interné à la prison de Bab Al Khalq (Egypte) en 1982 et le 15 avril, il fut exécuté par pendaison, puisse Allah lui faire miséricorde.

« … à qui ils ne leur reprochaient que d'avoir cru en Allah, le Puissant, le Digne de Louange… »

Sourate Al Bourouj (85), Verset 8.

AlMourabitine.com Publications